

UNCCAS formation

Pour les professionnels de l'action sociale locale



Programme 2015

- **Les fondamentaux des CCAS/CIAS**
- **Action sociale**
Accompagnement social
- **Etablissements et services sociaux et medico-sociaux**
- **Personnes âgées**
- **Management**
Ressources humaines

OFFRE PREFERENTIELLE

« VOTRE PARCOURS DE FORMATION »

Choisissez **3 formations** dans notre catalogue et bénéficiez d'un tarif préférentiel :

Remise de 25 % sur chacune des 3 formations !

Offre valable sur toutes les formations inscrites au catalogue

Pour bénéficier de cette offre : retrouvez le bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

Pour plus de renseignements,
contactez nos services
(01 70 61 22 64 – jdupre@unccas.org)

Edito



Les profondes évolutions de la demande sociale invitent pour ne pas dire obligent les professionnels de terrain, dont les personnels de la fonction publique territoriale exerçant au sein des CCAS/CIAS, à réinterroger leurs connaissances et leurs pratiques et donc à concrétiser leur droit à la formation.

C'est bien dans cet esprit, avec l'ambition d'offrir aux CCAS des outils adaptés à leurs besoins et leurs préoccupations, qu'UNCCAS Formation développe et enrichit chaque année son catalogue à destination des professionnels de CCAS et CIAS afin de leur permettre de compléter leurs acquis, d'affiner leurs approches, de partager à la fois leur expérience et leurs questionnements.

Dans ce cadre, de nombreux professionnels ont d'ores et déjà bénéficié ces dernières années des sessions d'UNCCAS Formation centrées sur les fondamentaux du CCAS : fonctionnement de l'établissement public, analyse des besoins sociaux, budgets, accueil, etc. Dans le prolongement des dernières élections municipales, ces fondamentaux sur les marges de manœuvre de l'outil CCAS/CIAS restent plus que jamais d'actualité.

Soucieuse de répondre le mieux possible aux problématiques émergentes ou récurrentes sur le terrain, UNCCAS Formation a souhaité cette année encore enrichir son catalogue d'une douzaine de nouvelles thématiques parmi lesquelles : La prévention des risques psycho-sociaux : du diagnostic au plan d'action ; L'hébergement d'urgence ; La place des aidants naturels dans les services d'aide à domicile ; La sensibilisation aux finances publiques ; etc.

Autres nouveautés cette année : un accès gratuit au module e-learning « La démarche qualité » mais aussi, en fonction des thématiques choisies, la mise à disposition des toutes dernières publications de l'UNCCAS telles que « L'analyse des besoins sociaux : principes et approche méthodologique » ou « Budget et comptabilité du CCAS : la M14 ».

Sans oublier les formations décentralisées en lien avec les Unions départementales de CCAS ou la politique de tarification spécifique pour les petites communes.

Autant d'outils qui, en complément de ceux mis à disposition par UNCCAS Formation à destination des élus, contribuent à améliorer, renforcer et faire progresser l'action sociale publique de proximité, partout en France. Des outils qui ont contribué à faire d'UNCCAS Formation ce qu'elle est aujourd'hui : un partenaire incontournable pour tous ces professionnels, élus et bénévoles soucieux de maintenir le lien social sur leurs territoires et toujours mieux répondre aux besoins sociaux de nos concitoyens.

Joëlle Martinaux
Présidente de l'UNCCAS

Sommaire

p. 10	Présentation d'UNCCAS Formation
p. 11	Nos outils et ressources pédagogiques
p. 12	Renseignements pratiques
p. 13	Les formations à distance
p. 16	Conférences d'actualité
p. 17	Nos formations
p. 88	Les formations décentralisées
p. 89	Les formations intra
p. 90	Tarifs et inscriptions
p. 92	Nos conditions générales
p. 93	Nous contacter
p. 94	Bulletin d'inscription
p. 95	Bulletin d'inscription – offre préférentielle « votre parcours de formation »

RDV sur notre site internet pour retrouver l'ensemble de notre offre de formation
www.unccas.org/formation

FORMATIONS

Les fondamentaux du CCAS/CIAS

Maitriser les règles de fonctionnement du CCAS/CIAS	p. 18
La gouvernance des CCAS/CIAS : définir en collectif des règles de bonne gouvernance et assurer leur mise en œuvre	p. 19
Les relations Ville – CCAS	p. 20
L'analyse des besoins sociaux (ABS) : principes et approche méthodologique	p. 21
Atelier « ABS » : établir sa feuille de route pour réaliser l'ABS	p. 22
Atelier « ABS » : lecture et appropriation des données statistiques	p. 23
Atelier « ABS » : mobiliser ses équipes autour des besoins des populations du territoire	p. 24
NOUVEAU Sensibilisation aux finances publiques	p. 25
Budget et comptabilité du CCAS : la M 14	p. 26
Perfectionnement à la M 14	p. 27
La domiciliation des personnes sans domicile	p. 28
L'aide sociale facultative	p. 29
Améliorer l'accueil : initiation d'une démarche qualité – module encadrants	p. 30
Accueil des usagers - module agents	p. 31
Accueil des usagers – module perfectionnement : la gestion des publics difficiles	p. 32
Savoir se positionner dans la relation à l'élu	p. 33
La tarification sociale	p. 34
Les différentes formes de coopération	p. 35

FORMATIONS

Action sociale - Accompagnement social

Droit des étrangers	p. 37
NOUVEAU L'accès aux soins des familles en précarité	p. 38
NOUVEAU Le droit au logement opposable issu de la loi du 5 mars 2007	p. 39
Prévention des expulsions locatives	p. 40
NOUVEAU De la mise à l'abri au logement : régime juridique des différents dispositifs et accompagnement	p. 41
L'évaluation et l'accompagnement social en CCAS/CIAS	p. 42
Comment mettre en œuvre la participation des usagers dans les actions du CCAS/CIAS	p. 43
Vers un schéma communal d'action sociale	p. 44
Agir et accompagner les usagers face à la précarité énergétique	p. 45
L'environnement bancaire et financier	p. 46
Personne en difficulté budgétaire : l'action éducative et l'accompagnement social	p. 47
Secret professionnel social et médico-social	p. 48
Le cadre éthique et déontologique des écrits professionnels dans le secteur social et médico-social	p. 49
Optimiser ses écrits professionnels	p. 50
Dossier de l'usager	p. 51
NOUVEAU L'économie sociale et solidaire : comprendre les enjeux et travailler avec les acteurs	p. 52

FORMATIONS

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux

Budget et comptabilité des ESMS : la M 22	p. 54
Perfectionnement à la M 22	p. 55
La réglementation dans la gestion des aides à domicile	p. 56
Optimiser et sécuriser les charges sociales et exonérations «aide à domicile» des CCAS/CIAS	p. 57
Construire les outils d'encadrement des aides à domicile	p. 58
NOUVEAU Les dispositifs d'évaluation issus de la loi 2002-2 et de certification qualité	p. 59
NOUVEAU Comment s'appuyer sur les résultats de l'évaluation (interne et externe) ou d'un audit qualité pour favoriser la mobilisation des équipes du CCAS/CIAS ?	p. 60
La tarification des EHPAD	p. 61
La gestion des relations avec les usagers (en lien avec la loi 2002-2)	p. 62
Les enjeux de la relation SAD/SSIAD : construire une coopération efficace	p. 63
Le cadre général et réglementaire des logements-foyers	p. 64
NOUVEAU Animer et piloter la vie du logement-foyer	p. 65
NOUVEAU Le parcours de la personne âgée en logement-foyer	p. 66
NOUVEAU Atelier « Elaborer son projet de service ou d'établissement »	p. 67
NOUVEAU Atelier « Elaborer un projet d'accompagnement personnalisé ou plan d'aide personnalisé »	p. 68

FORMATIONS Personnes âgées

Evaluation à domicile des personnes âgées aidées	p. 70
Construire des outils pour agir contre la maltraitance et favoriser la bientraitance des personnes âgées à domicile	p. 71
NOUVEAU La place des aidants naturels dans les services d'aide à domicile	p. 72
NOUVEAU Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées	p. 73
Mieux comprendre pour mieux accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants	p. 74
NOUVEAU Monter et faire vivre un projet à vocation intergénérationnelle	p. 75

FORMATIONS

Management – Ressources humaines

Réglementation et statut du personnel en CCAS/CIAS	p. 77
Atelier sur l'entretien annuel d'évaluation : construire un outil adapté	p. 78
NOUVEAU Cadre du secteur social : les outils pour manager son équipe avec efficacité	p. 79
NOUVEAU Cadre du secteur social : les outils pour manager les comportements difficiles	p. 80
NOUVEAU Cadre du secteur social : réaliser le diagnostic de son organisation (CCAS/CIAS ou service) ..	p. 81
Cadre du secteur social : savoir conduire le changement	p. 82
NOUVEAU Prévention des risques psycho-sociaux : du diagnostic au plan d'action	p. 83
Prévention et gestion des conflits	p. 84
Prévention et gestion du stress	p. 85
Groupe d'échanges et d'analyses des pratiques professionnelles	p. 86

UNCCAS Formation, agrée pour la formation des élus depuis 2004 Spécialiste des formations à l'action sociale locale

Notre + value :

- **Une représentation nationale**
- **Une connaissance et une expertise du champ de l'action sociale locale**
- **Une approche « réseau »**
- **Des outils spécialement développés et adaptés aux problématiques des CCAS**

Les formations Inter

UNCCAS Formation vous propose **des formations catalogue « clé en main »** organisées tout au long de l'année, dans nos locaux parisiens.

Les formations Intra

Vous avez un groupe d'élus à former, UNCCAS Formation vous propose **d'organiser la formation directement dans votre structure.** (pour en savoir plus, voir p.89)

Les formations décentralisées

Toutes les formations inscrites au catalogue peuvent être organisées au niveau départemental, en collaboration avec les **Unions Départementales de CCAS** (pour en savoir plus, voir p.88)

Les conférences d'actualité

Organisées une fois par an sur un sujet d'actualité du secteur social **avec différents intervenants**, pour vous permettre d'avoir une approche globale et mesurer les enjeux

Nos outils et ressources pédagogiques

Afin de garantir une prestation de qualité, UNCCAS Formation propose à chaque formation des outils pédagogiques adaptés :

Un questionnaire avant-stage

adressé aux participants un mois avant la formation afin de connaître précisément les attentes de chaque stagiaire sur la formation

Une documentation pédagogique complète

un support pédagogique est remis à chaque participant le jour de la formation et une documentation complète est ensuite disponible, à l'issue de la formation, via un accès Internet

Un questionnaire d'évaluation de la formation

complété par les participants à l'issue de la formation afin de s'assurer de leur satisfaction

Une attestation de formation

remise à chaque participant, à l'issue de la formation

NOUVEAU : cette année, sur certaines formations, un guide tiré de notre collection « Les indispensables de l'action sociale locale » vous est offert !

L'UNCCAS c'est aussi un ensemble de sources d'information à la disposition des adhérents :

Une newsletter hebdomadaire

Un site internet actualisé avec de nombreuses fiches techniques

Le magazine mensuel « ACTES »

Une collection d'ouvrages



Renseignements pratiques

>> lieu

- L'ensemble de nos formations planifiées au catalogue se déroule dans nos locaux à Paris situés :

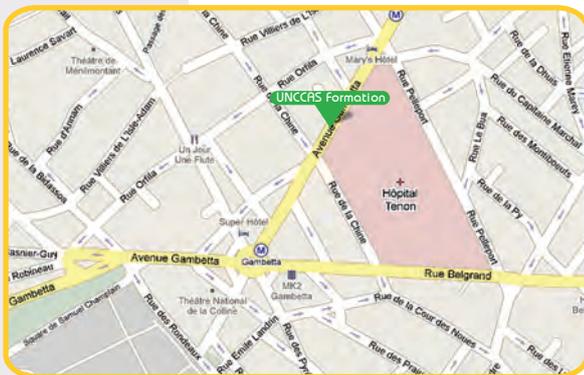
**Villa Souchet - 105, avenue Gambetta
BP 3
75960 Paris cedex 20**

UNCCAS Formation dispose de **quatre salles de formation sur place, modulables en salle de conférence.**

Nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un accueil personnalisé vous est réservé et le repas du midi est organisé et pris en charge par UNCCAS Formation.

Une liste d'hôtels proches de nos locaux avec des tarifs préférentiels est disponible **sur notre site Internet.**



>> horaires

- Pour toutes les formations se déroulant dans nos locaux à Paris :

9 h 30 – 17 h 00 (accueil à partir de 9 h)

>> accès

- En métro :

**Ligne 3 : direction Gallieni
Arrêt : Gambetta**

- En bus :

**Bus n°61 en direction de l'église de Pantin
Arrêt : Gambetta - Mairie du 20ème**

Les formations à distance

Découvrez nos deux programmes de formations à distance :

- « Professionnalisation des aides à domicile » (détail p. 14)
- « La démarche qualité » (détail p. 15)

Les « plus » de ces formations à distance

- **Formation simple d'utilisation** : seule la souris est utilisée, aucune connaissance en informatique n'est requise, l'ensemble des modules de formation est sonorisé.
- **Formation flexible** : aucune contrainte de lieu et de temps, le stagiaire se connecte librement, quand il le souhaite et à partir de n'importe quel ordinateur.
- **Formation aux coûts réduits** : plus de frais liés aux déplacements pour une formation en présentiel et plus d'absences à gérer. Par ailleurs, les tarifs proposés correspondent uniquement à des coûts d'accès à la plateforme et de gestion.
- **Le stagiaire devient acteur de sa formation** : il avance à son rythme et à la possibilité de revenir plusieurs fois sur un même contenu ou un même exercice. Il est responsabilisé et autonome dans le suivi de sa formation et évalue ses propres résultats.

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Formation à distance « Professionnalisation des aides à domicile »

Durée

Environ 20 heures de formation à distance avec une **connexion illimitée** (sur une durée de 5 mois maximum)



Objectifs

- Connaître son environnement professionnel
- Acquisition des compétences techniques du métier d'aide à domicile

Public

- Les aides à domicile nouvellement embauchées ou souhaitant se remettre à niveau

Contenu

un programme complet de 15 modules de formation

- **2 modules UNCCAS portant sur les spécificités du secteur public :**
« Etre aide à domicile dans une collectivité »
« Aide à domicile : acteur de l'action sociale »
- **13 modules de formation portant sur les compétences techniques** du métier d'aide à domicile (modules développés par l'IDAP)

Tarifs

Formules	Tarifs*
Tarif unitaire pour 1 inscription	140 €
Tarif unitaire à partir de 5 inscriptions	120 €
Tarif unitaire à partir de 10 inscriptions	100 €

Tarifs majorés de 15 € par inscription pour les non-adhérents
* Pour un accès illimité d'une durée de 5 mois.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Accompagnement

Le programme de formation à distance proposé est **tutoré**, l'aide à domicile est accompagnée et **assistée par un tuteur tout au long du suivi du programme** de formation. Le tuteur est interne à chaque structure (responsable CCAS, responsable service, etc.) et est défini au moment de l'inscription. Chaque tuteur détermine en interne les moyens d'organisation et de suivi de la formation (possibilité de bénéficier d'une formation).

L'assistance technique est réalisée via UNCCAS Formation.

Méthodes pédagogiques

- **Mises en situation et exercices interactifs**
- **Contrôles de connaissance à chaque module**
- **Questionnaire d'évaluation final validant la formation**

Inscriptions

Formulaire d'inscription en ligne sur www.unccas.org/elearning

Formation à distance « La démarche qualité »

Objectifs

- Se sensibiliser à la démarche qualité
- identifier les étapes d'une démarche qualité

Public

- Responsables/encadrants de services d'aide à domicile

Méthodes pédagogiques

- **Mises en situation et exercices interactifs**
- **Contrôles de connaissance à chaque module**
- **Questionnaire d'évaluation final validant la formation**

Accompagnement

- Un tutorat à distance est proposé au stagiaire dans les 15 jours suivant le début de sa formation, s'il souhaite obtenir des précisions sur le contenu de formation (chargée de mission de l'équipe de l'UNCCAS).
- L'assistance technique est réalisée par UNCCAS Formation.

Accès

Accès gratuit sur demande : renseignez-vous auprès de nos services www.unccas.org/formation

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Durée

Environ 1 h 30 de formation à distance avec une **connexion illimitée** (sur une durée d'un mois maximum)



Nos conférences d'actualité



Découvrez nos conférences d'actualité proposées dans le courant de l'année.

Objectifs

- Dresser un panorama et mesurer les enjeux
- Confronter différentes approches (plusieurs intervenants pour chaque conférence)
- Présentation d'expériences de terrain (témoignages)
- Engager le débat et partager ses pratiques professionnelles

Les conférences seront organisées à différents moments de l'année en fonction de l'actualité :
retrouvez les thématiques proposées et les prochaines dates sur **www.unccas.org/formation**

Dernières conférences organisées :

- « Les enjeux de l'intercommunalité sociale : en comprendre les mécanismes »
- « Lutte contre l'exclusion financière : quels outils pour agir ? »
- « Lutter contre la précarité énergétique : quels outils pour les acteurs sociaux ? »

**Les conférences proposées peuvent également être organisées en décentralisé :
renseignez-vous auprès de nos services.**

Contact

Juliette Dupré
jdupre@unccas.org - Tél : 01 70 61 22 64

FORMATIONS « Les fondamentaux du CCAS/CIAS »

Maitriser les règles de fonctionnement du CCAS/CIAS	p. 18
La gouvernance des CCAS/CIAS :	
définir en collectif des règles de bonne gouvernance et assurer leur mise en œuvre	p. 19
Les relations Ville – CCAS	p. 20
L'analyse des besoins sociaux (ABS) : principes et approche méthodologique	p. 21
Atelier « ABS » : établir sa feuille de route pour réaliser l'ABS	p. 22
Atelier « ABS » : lecture et appropriation des données statistiques	p. 23
Atelier « ABS » : mobiliser ses équipes autour des besoins des populations du territoire	p. 24
NOUVEAU Sensibilisation aux finances publiques	p. 25
Budget et comptabilité du CCAS : la M 14	p. 26
Perfectionnement à la M 14	p. 27
La domiciliation des personnes sans domicile	p. 28
L'aide sociale facultative	p. 29
Améliorer l'accueil : initiation d'une démarche qualité – module encadrants	p. 30
Accueil des usagers - module agents	p. 31
Accueil des usagers – module perfectionnement : la gestion des publics difficiles	p. 32
Savoir se positionner dans la relation à l'élu	p. 33
La tarification sociale	p. 34
Les différentes formes de coopération	p. 35

Les fondamentaux du CCAS/CIAS

Maîtriser les règles de fonctionnement du CCAS/CIAS



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

13 février 2015

19 juin 2015

16 décembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et législatif du CCAS/CIAS
- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration
- Appréhender les contraintes pesant sur l'activité du CCAS/CIAS

Contenu

- Les principes d'organisation du CCAS :
La composition du conseil d'administration
Le président du CCAS
Les délégations de pouvoirs et de signature
La coopération intercommunale en matière d'action sociale
La compétence du CCAS en matière de coordination
Les autorités de contrôles (de légalité et budgétaire)
- Les règles de fonctionnement du conseil d'administration
- Le financement et la gestion du CCAS :
Les ressources du CCAS
Les règles de base en matière de comptabilité
Les principes budgétaires
- Les missions du CCAS :
Les missions obligatoires
L'aide sociale facultative
- Les risques contentieux

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Documents types
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Sophie Saramito,
consultante en questions sociales, expérience de 7 ans en tant que vice-présidente de CCAS

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

Les fondamentaux du CCAS/CIAS

La gouvernance des CCAS / CIAS : définir collectivement des règles de bonne gouvernance et assurer leur mise en œuvre

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
11-12 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- **Savoir analyser son positionnement et son rôle dans les enjeux de gouvernance**
- **Pouvoir définir des méthodes et des dispositifs adaptés aux besoins**
- **Etre capable fédérer les acteurs du CCAS / CIAS autour d'une stratégie de gouvernance**

Contenu

- **Enjeux de la gouvernance dans les CCAS/CIAS :**
Fonctionnement, stratégie d'acteurs et système de pouvoir
Prendre des décisions efficaces, pertinentes, légitimes : quelles pistes méthodologiques ?
- **Méthodes et outils pour la gouvernance des CCAS/CIAS :**
Règles communes et gouvernance interne
Identification et construction des partenariats
Appréhender la relation avec les élus
Appréhender la position spécifique des élus (municipaux ou associatifs)
- **Contributions individuelles et bonne gouvernance :**
Prendre sa place dans une structure CCAS
Les formes de participation
Les bases du travail en collectif
Expliciter son rôle, ses missions

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Réflexion et échanges autour de la gouvernance : analyse de cas réels existants au sein de CCAS
- Travail en groupe, échanges, temps de construction collective et synthèse sur la base des éléments réalisés par les participants
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- **Olivier Palluault, cabinet Ellyx,**
Docteur en sciences politiques. Le formateur dispose d'une solide expérience, à la fois comme consultant et comme conseiller politique, sur le fonctionnement des instances de décisions collectives.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Les fondamentaux du CCAS/CIAS

Les relations Ville - CCAS

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
10-11 février 2015
14-15 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Comprendre le cadre des relations entre la commune et le CCAS
- Savoir définir le projet politique comme préalable à la définition du cadre
- Savoir identifier et mutualiser les moyens et les objectifs

Contenu

- **Etat des lieux :**
 - Définitions*
 - Hétérogénéité des CCAS*
 - Liens diversement formalisés*
- **Fonctionnement du CCAS :**
 - Composition et fonctionnement d'une assemblée délibérante*
 - L'exécutif*
 - Les services*
- **Définition de l'action sociale :**
 - Les champs de l'action/les missions/la cohésion sociale*
 - Les sens de l'action :*
 - Vers un développement social
 - La recherche de la cohésion sociale
- **Les outils et les projets :**
 - Déterminant et déterminé*
 - Les règles de base du droit de l'action publique locale*
- **L'action sociale dans l'action territoriale :**
 - Communes et EPCI*
 - Organiser les missions du CCAS/CIAS et de la commune*
- **Méthodologie et formalisation des relations Ville/CCAS :**
 - Définitions et gestion*
 - Question des moyens techniques*
 - Convention – cadre*
 - La convention annuelle*

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges entre participants
- Illustrations pratiques
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Francis Prior, cabinet OCP
consultant/formateur, ancien cadre de collectivité territoriale

L'analyse des besoins sociaux (ABS) : principes et approche méthodologique



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

3 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
4-5-6 février 2015
27-28-29 mai 2015
18-19-20 nov. 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et juridique de l'ABS
- Savoir déterminer les enjeux et le champ de l'ABS
- Acquérir une méthodologie et des outils pour réaliser l'ABS
- Savoir récolter et exploiter les données et l'ABS de manière pertinente

Contenu

- Les concepts et définitions autour de l'analyse des besoins sociaux
- La méthode de réalisation et le pilotage d'une analyse des besoins sociaux : de la définition des hypothèses de travail au choix des orientations de l'ABS en passant par la collecte, l'analyse et la restitution de l'information
- La question de l'information et des données :
La localisation de l'information
La collecte de l'information au niveau national, départemental, communal et infra-communal
Les conventions et chartes partenariales
- L'analyse des données :
La construction des indicateurs
La mise en forme de l'information collectée
L'analyse partagée
- La diffusion de l'ABS :
Les règles de la CNIL concernant la diffusion de l'information statistique
Les supports de communication de l'ABS
- Les compétences nécessaires pour chacune des étapes :
Moyens humains et formations
Matériels
Financiers

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Outils pratiques
- Travaux en groupes à partir d'exemples et recherches sur informatique
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Stéphanie Bigo,
cabinet COMPAS-TIS, organisme spécialisé dans l'accompagnement des CCAS à la réalisation de l'ABS

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 430 €
5 000 à 20 000 hab. : 595 €
> 20 000 hab. : 695 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

Atelier « ABS » : établir sa feuille de route pour réaliser l'ABS



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
21-22 mai 2015

Prérequis

Avoir des connaissances sur la méthodologie de l'ABS et/ou avoir suivi la formation sur « L'analyse des besoins sociaux : principes et approche méthodologique ».

Objectifs

- Etre capable de configurer une stratégie cohérente entre les enjeux et les moyens disponibles
- Etre capable de mettre en œuvre une méthodologie favorisant le renouvellement annuel de la démarche d'ABS

Contenu

- Rappel et mise en œuvre de la méthodologie de projet appliquée à l'ABS
- Analyser les risques
- Elaborer sa lettre de cadrage et engager la négociation avec le commanditaire autour des éléments essentiels : objectifs, coûts, délais
- Etablir une planification des différentes phases
- Structurer la démarche pour assurer sa pérennité

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Outils pratiques
- Travaux en groupes à partir d'exemples et recherches sur informatique
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Raphaëlle Messina,
consultante et formatrice en ingénierie sociale et diagnostics de territoires.

Atelier « ABS » : lecture et appropriation des données statistiques



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
23-24 novembre 2015

Prérequis

Avoir des connaissances sur la méthodologie de l'ABS et/ou avoir suivi la formation sur « L'analyse des besoins sociaux : principes et approche méthodologique ».

Objectifs

- Etre capable d'analyser les données statistiques de son territoire
- Etre capable d'objectiver ses représentations
- Etre capable de restituer cette analyse en fonction du public ciblé
- Etre capable de mobiliser les moyens et compétences disponibles

Contenu

- Connaître les préalables à la collecte et la lecture de données :
Différence entre données et indicateurs
Contexte de la donnée, du fournisseur, les biais et les limites
- Collecter les données en fonction des hypothèses formulées
- Savoir réaliser un traitement statistique pertinent pour formaliser la description
- Savoir traiter le problème des données lacunaires (non disponibles)
- Savoir contextualiser un indicateur et lui donner du sens
- Savoir fiabiliser l'analyse en la partageant

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Outils pratiques
- Travaux en groupes à partir d'exemples et recherches sur informatique
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Raphaëlle Messina,
consultante et formatrice en ingénierie sociale et diagnostics de territoires

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Atelier « ABS » : mobiliser ses équipes autour des besoins des populations du territoire



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
24-25 septembre 2015

Prérequis

Avoir des connaissances sur la méthodologie de l'ABS et/ou avoir suivi la formation sur « L'analyse des besoins sociaux : principes et approche méthodologique ».

Objectifs

- Savoir transmettre des méthodes et des outils à son équipe pour analyser les besoins sociaux sur un territoire
- Comprendre le sens et l'intérêt de la participation dans les projets des CCAS
- Mettre la compétence métier des équipes des CCAS au service de l'ABS
- Bénéficier de l'expertise d'usage des équipes des CCAS pour analyser les besoins sociaux

Contenu

- Approche générale et théorique des notions de participation et d'analyse des besoins sociaux d'une population :
Notions fondamentales
Intérêt et limites de la participation pour l'ABS
Les dimensions d'un projet participatif
- La participation des publics des CCAS, méthodes et outils :
Aperçu d'outils et de méthodes dans le cadre de l'ABS
Précautions et ajustements
- Posture et comportement
Difficultés courantes et points de vigilance
Lecture et compréhension des jeux d'acteurs
Présentation et restitution d'une démarche participative dans le cadre de l'ABS

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique des formateurs
- Analyse de cas réels
- Travail en groupe, échanges, temps de construction collective et synthèse sur la base des éléments réalisés par les stagiaires
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenants

- Co-animation : deux formateurs du cabinet Ellyx,
ayant des expériences de consultants en stratégie de la concertation et de la médiation politique appliquée aux structures opérant dans le champ des services au public

Nouveau

Sensibilisation aux finances publiques



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
16 janvier 2015
11 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Appréhender le langage de la comptabilité
- Se familiariser avec le fonctionnement général de la comptabilité publique

Contenu

- **Eléments de comptabilité générale (principes de classement ; principes de fonctionnement)**
- **Principes de comptabilité publique**
 - Séparation de l'ordonnateur et du comptable (séparation fonctionnelle ; gestion de fait ; de la comptabilité au budget)
 - Le budget :
 - Principes relevant de la comptabilité générale (universalité ; unité ; précaution)
 - Principes relevant de la comptabilité publique (antériorité ; annualité ; sincérité ; spécialité)
 - Rythmes et documents budgétaires :
 - Le rythme annuel du budget
 - Les documents budgétaires en M 14 et en M 22
 - Budget principal et budgets annexes
 - La comptabilité d'engagement
 - **Ressources et charges des personnes publiques**
 - Ressources :
 - Typologie schématique des budgets
 - Les types de ressources
 - Les charges (d'exploitation ; financières et exceptionnelles ; d'ordre)
 - **Equilibre budgétaire et investissement**
 - Le mécanisme de l'équilibre budgétaire :
 - L'équilibre prévisionnel
 - Le calcul du résultat
 - L'affectation du résultat
 - L'investissement :
 - Les différents types d'investissement
 - Les investissements dans l'action sociale

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Francis Prior, cabinet OCP
consultant/formateur, ancien cadre de collectivité territoriale

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

Budget et comptabilité du CCAS : la M 14



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
5-6 février 2015
5-6 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Connaître le cadre comptable et les procédures budgétaires du CCAS
- Maîtriser la gestion financière du CCAS
- Comprendre le budget et ses mécanismes

Contenu

- **Le cadre général :**
 - La comptabilité générale (PCG) :
 - Organisation de la comptabilité (classes, chapitres, comptes)
 - Fonctionnement de la comptabilité : comptabilité en partie double
 - La comptabilité publique :
 - Séparation de l'ordonnateur et du comptable
 - Comptabilité budgétaire
- **Rythme et principes budgétaires :**
 - Principes budgétaires :
 - Principes de présentation
 - Principes d'adoption budgétaire
 - Rythme budgétaire :
 - Débat d'orientation budgétaire
 - Budget primitif, décisions modificatives
 - Compte administratif et résultat de l'exercice
- **Présentation et fonctionnement budgétaires :**
 - Présentation budgétaire :
 - Les quatre parties du document budgétaire
 - Chapitres de la M 14
 - Fonctionnement budgétaire :
 - L'autofinancement
 - Présentation de l'équilibre au Budget primitif
 - Résultat de l'exercice
 - Affectation du résultat

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Francis Prior, cabinet OCP
consultant/formateur, ancien cadre de collectivité territoriale

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Atelier perfectionnement à la M 14



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Date

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
18 mai 2015

Prérequis

Avoir de solides connaissances en comptabilité M 14 et/ou avoir suivi la formation sur « Budget et comptabilité des CCAS : la M 14 »

Objectifs

- Approfondir ses connaissances en gestion financière du CCAS
- Maîtriser le jeu des écritures
- Perfectionner sa pratique

Contenu

- Les écritures de cessions d'actifs
- Les écritures de fin d'exercice
- Les écritures d'affectation du résultat
- Travail de cas pratiques : ajustement du programme à partir des cas concrets apportés par les stagiaires

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Outils méthodologiques
- Travail à partir de cas pratiques **apportés pas les stagiaires et adressés impérativement une semaine avant le début de la formation**
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Francis Prior, cabinet OCP
consultant/formateur, ancien cadre de collectivité territoriale

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

**Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles*

La domiciliation des personnes sans domicile

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
29-30 janvier 2015
17-18 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- **Connaître le cadre de la domiciliation issu de la loi du 5 mars 2007**
- **Savoir quelles sont les obligations du CCAS en matière de domiciliation**
- **Maîtriser la procédure et l'action du CCAS, en lien avec les différents partenaires locaux**
- **Savoir gérer les différentes situations en fonction des bénéficiaires**

Contenu

- **Définitions** : le domicile, le domicile de secours et la domiciliation
- **L'importance du droit à la domiciliation**
- **Les situations particulières** : gens du voyage, personnes hospitalisées, détenus, mineurs ou majeurs incapables
- **La domiciliation des personnes sans domicile stable issue de la loi du 5 mars 2007** :
 - Les organismes chargés de la domiciliation : les CCAS et les organismes agréés (points particuliers sur : les cahiers des charges - la communication d'information à des tiers - l'envoi des attestations aux organismes)
 - Les personnes bénéficiaires d'une domiciliation :
 - Notion de stabilité et de lien avec la commune
 - Obligations de la personne domiciliée
 - Les personnes de nationalité étrangère
- **L'examen de la demande** :
 - L'entretien, l'information du bénéficiaire et ses obligations
 - Le refus de la demande et la réorientation : question de la coordination avec les différents partenaires locaux
 - L'acceptation : le document Cerfa
- **La gestion du courrier**
- **La fin de la domiciliation**
- **Les domiciliations particulières** :
Pour les demandeurs d'asile

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples
- Etude de cas pratiques
- Echange d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- **Adeline Firmin**,
juriste, engagée pendant 5 ans auprès des personnes en difficulté de logement, a participé au groupe de travail « Domiciliation » initié par l'UNCCAS et la FNARS, en 2010

Les fondamentaux du CCAS/CIAS

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

22-23 janvier 2015

2-3 avril 2015

3-4 décembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

L'aide sociale facultative

Objectifs

- Situer les aides facultatives dans leur contexte et par rapport aux autres acteurs
- Connaître les dispositifs qui peuvent être mis en place
- Identifier les critères des aides facultatives et connaître les modalités d'octroi et les justificatifs qui peuvent être demandés ou pas
- Savoir utiliser les aides facultatives au service de l'action sociale

Contenu

- Situer les aides facultatives au sein du système de protection sociale (distinction avec l'aide sociale légale) et ses principales caractéristiques
- Décrire leurs fonctionnements au sein du CCAS (dimensions juridiques et administratives)
- Proposer les principaux éléments utiles pour l'établissement d'un règlement intérieur de la commission permanente
- Appréhender les aides facultatives dans leur dimension partenariale : envisager les aides en lien avec les autres acteurs, notamment avec les conseils généraux, les CAF et les associations (question de la coordination sur les situations individuelle et sur les réponses apportées)
- Faire le lien entre l'analyse des besoins sociaux et les aides facultatives
- Pouvoir utiliser les aides facultatives comme un outil au service de l'innovation sociale : quelques exemples autour du micro-crédit ou d'allocations spécifiques

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Documents types
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Alexis Baron,

Docteur en administration publique, directeur adjoint de la santé et de l'autonomie dans un conseil général, ancien directeur adjoint d'un CCAS

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Améliorer l'accueil - Module encadrants initiation d'une démarche qualité en CCAS

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
23-24 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Etre sensibilisé à une démarche centrée sur les usagers
- Etre capable de mener une enquête de satisfaction clients
- Etre capable de rédiger ses engagements sur une charte Marianne
- Identifier un plan d'améliorations à partir d'une autoévaluation
- Organiser la communication

Contenu

- Les grands principes d'une démarche qualité
- Elaboration d'un pré diagnostic qualité initial adapté à un CCAS
- Préparation d'une enquête de satisfaction clients dans un CCAS :
Détermination des objectifs et cibles
Constitution de groupes de travail interdisciplinaires
Calendrier et coûts
Préparation concrète des questionnaires et des procédures d'enquête
Méthodes d'analyse des résultats et communication
- La charte Marianne dans un CCAS :
Les engagements de la charte Marianne
Les indicateurs de pilotage
Calendrier de mise en œuvre
Les exigences du label Marianne
- La conduite du projet qualité
- Elaboration d'outils en lien avec l'accueil des usagers :
Procédure de traitement des réclamations
Recueil du besoin à l'accueil

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercice d'élaboration d'une charte Marianne applicable à un CCAS
- Nombreux exemples de documentation : charte qualité, procédure, formulaire de recueil de données
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Philippe Roche, cabinet Système G
consultant/formateur en ingénierie des systèmes de management (accompagnement de CCAS à la démarche qualité, notamment ISO 9001, label Marianne, NFX50 056)

Les fondamentaux du CCAS/CIAS

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
28-29 mai 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Accueil des usagers

Objectifs

- Mesurer les enjeux de l'accueil social et privilégier la qualité de service
- Accueillir, informer et orienter les usagers de façon efficace et pertinente
- Induire dès le premier contact une relation positive
- S'adapter à l'interlocuteur, pratiquer l'écoute et l'empathie, développer ses compétences relationnelles
- Se sentir plus à l'aise dans sa fonction, prendre conscience de ses atouts et de ses faiblesses, renforcer sa confiance en soi

Contenu

- La fonction d'accueil dans ses différentes composantes :

*Le sens, la valeur et les enjeux de l'accueil
L'environnement, physique, l'espace d'accueil,
le contexte, les outils à disposition
Le langage verbal et non verbal
Les questions à se poser : le visiteur se sent-il
bien "accueilli" ? Se sent-il bienvenu ou seule-
ment toléré, voire dérangeant ? Quels sont ses
besoins, ses attentes ?
Comment instaurer dès le premier contact
une relation interpersonnelle positive*

- La communication et la relation interpersonnelle accueillant-accueilli :

*Choix de quelques formules utiles à l'entrée
en matière
Adaptation à l'interlocuteur et à son cadre
de référence
Pratique de l'écoute active et de l'empathie
Techniques de questionnement, feed-back et
reformulation
Démarche de résolution de problème*

*Positions de vie
Comportements : passif, agressif, assertif*

- Analyse de cas et mise en situation :

*Analyse des situations rencontrées dans
l'exercice de sa profession
Gestion de l'attente (comment faire
patienter)
Gestion du stress (le sien et celui de l'inter-
locuteur)*

- Axes d'amélioration

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques
- Tests / exercices pratiques / mises en situation
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Martine Fraissé,
*formatrice consultante spécialisée dans le champ des compétences
relationnelles, de la communication et du management d'équipe*

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Accueil des usagers – module perfectionnement : gestion des publics difficiles

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
2-3 octobre 2015

Prérequis

Avoir une première
expérience sur un
poste d'accueil et/ou
avoir suivi la formation
sur « Accueil des
usagers ».

Objectifs

- Appréhender les situations « stressantes » et mettre en œuvre des boucliers pour y faire face
- Distinguer un entretien d'aide d'une démarche classique d'instruction de dossiers
- Faire face à une situation d'agressivité en mettant en œuvre des techniques simples de gestion des publics difficiles
- Prendre conscience de son rôle dans la gestion des publics difficiles

Contenu

- Une seule constante dans l'entretien d'aide : soi-même
Découverte (ou rappel) de qui nous sommes à travers des tests : personnalité / attitudes / situation actuelle en matière de communication
Approche de la notion « d'assertivité »
- Les techniques d'entretien d'aide : l'importance de l'écoute
Les outils pour bien communiquer ; les obstacles à la communication
La communication non verbale
Ce qu'aider veut dire
- La gestion du stress et de l'agressivité :
Pourquoi le public est-il agressif, en colère ?
Apprendre à gérer son stress
Créer des boucliers et développer sa force intérieure
- L'accueil des publics difficiles :
Qu'est-ce qui provoque un conflit et comment le résoudre ?
Comment identifier les personnes difficiles ?
Faire face en quatre étapes

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques, en groupe et en individuel
- Mises en situation professionnelle
- Echange d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Florence Lercari,
directrice des solidarités dans une commune de 17 000 habitants

Savoir se positionner dans la relation à l'élu

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
19-20 mars 2015
26-27 novembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Acquérir des notions théoriques clés qui animent le « couple » élu-technicien
- Appréhender des situations concrètes rencontrées par les stagiaires et analyser ces situations en s'appuyant sur le partage d'expériences

Contenu

- Rappel des droits et obligations du fonctionnaire
- Les différentes sources d'autorité et de légitimité de l'élu et l'importance de son positionnement : la parole, les écrits, le positionnement dans l'espace
- La notion de perception/induction
- La collaboration : un agent au service de quelqu'un ou d'une mission ?
- La négociation
- Les outils de la collaboration élu-technicien : mettre en lumière les moments forts de la collectivité sur lesquels le binôme peut s'appuyer pour une meilleure collaboration :
 - La préparation du budget*
 - La réunion starter*
 - Les actions qui rythment l'année*
 - Les réunions (préparation, animation, compte rendu)*
 - Le reporting*
 - Le bilan de l'année, etc.*

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et mise en lien avec des cas pratiques
- Travaux en sous-groupe à partir de cas concrets
- Jeux de rôles
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Moufida Ali Soudja,
collaboratrice de cabinet, ancienne vice-présidente d'un CCAS

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Les fondamentaux du CCAS/CIAS

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(local de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
7-8 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

La tarification sociale

Objectifs

- **Maîtriser les enjeux de la tarification**
- **Avoir une vision des éléments constitutifs des différents scenarii**
- **Comprendre les enjeux de la modélisation des différents scenarii**

Contenu

• Les fondamentaux de la tarification :

*Les différentes prestations
Les fondements juridiques
Rappels des règles de comptabilité analytique et
des enjeux relatifs à l'application de la TVA*

• Les principes de la tarification :

*Cohérence avec le projet social du CCAS/CIAS
Les notions de reste à charge et de taux d'effort
Le transfert entre les contribuables et les usagers
Prise en compte des usagers des communes
voisines au travers de la problématique de
l'intercommunalité
L'effort financier du CCAS/CIAS
La revalorisation annuelle*

• Les aides délivrées par le CCAS

*Le dispositif répond bien aux besoins et attentes
des publics ?*

*Existe-t-il des besoins émergents, non couverts ?
Quelles sont les initiatives mobilisables, projets en
cours ?*

*Les actions conduites et les moyens mobilisés sur
le territoire sont-ils en conformité avec les objectifs
poursuivis ?*

*Les actions conduites sont-elles complémentaires
les unes avec les autres ?*

• Les problématiques du territoire :

*La connaissance du territoire
L'importance de la base usagers
Les liens entre l'analyse des besoins sociaux et
la tarification
L'identification du public cible*

• Elaborer des scenarii :

*Différents scenarii tarifaires et hypothèses
Les orientations dans le cadre des aides
Les liens entre les aides facultatives et la
politique tarifaire
L'utilité du benchmark*

*Les enjeux associés : mise à plat des objectifs
du CCAS/CIAS, impact sur l'organisation, effets
de seuil*

La place des personnes âgées dans la tarification

• Mise en œuvre et suivi d'un scénario validé

• L'impact de la réforme des rythmes scolaires

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Exercices pratiques à partir de cas réels
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- **Laetitia Sol**,
*consultante, cabinet CALIA Conseil, experte dans le domaine des
politiques sociales sur la gestion des services et sur le pilotage des
collectivités locales*

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Les différentes formes de coopération

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Date

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
4 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Appréhender le cadre de la coopération intercommunale
- Connaître les différentes formes de coopération
- Situer l'action sociale dans le cadre d'une intercommunalité

Contenu

- Le cadre de l'action sociale intercommunale :

Pourquoi s'engager sur cette voie ?

Quelles motivations ?

Quelles contraintes le cas échéant ?

- Les différentes formes de coopération :

CIAS

Groupement de coopération

Convention de partenariat

Société publique locale (SPL)

- La coopération intercommunale face à la réforme des collectivités :

L'achèvement de la carte intercommunale entraîne-t-il un développement de l'action sociale intercommunale ?

Quel impact sur le champ social ?

- L'enjeu des fusions de communautés au regard d'une compétence sociale qui est optionnelle et non obligatoire :

Que se passe-t-il si le nouvel EPCI ne prend pas cette compétence ?

Comment est-elle transmise aux communes ?

Quid d'un CIAS qui n'aurait été créé que par une des intercommunalités fusionnées ?

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés d'exemples
- Echanges interactifs avec les participants
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Damien Christiany,

Consultant/formateur, ancien collaborateur de l'Assemblée des communautés de France.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

FORMATIONS « Action sociale – Accompagnement social »

Droit des étrangers	p. 37
NOUVEAU L'accès aux soins des familles en précarité	p. 38
NOUVEAU Le droit au logement opposable issu de la loi du 5 mars 2007	p. 39
Prévention des expulsions locatives	p. 40
NOUVEAU De la mise à l'abri au logement : régime juridique des différents dispositifs et accompagnement	p. 41
L'évaluation et l'accompagnement social en CCAS/CIAS	p. 42
Comment mettre en œuvre la participation des usagers dans les actions du CCAS/CIAS	p. 43
Vers un schéma communal d'action sociale	p. 44
Agir et accompagner les usagers face à la précarité énergétique	p. 45
L'environnement bancaire et financier	p. 46
Personne en difficulté budgétaire : l'action éducative et l'accompagnement social	p. 47
Secret professionnel social et médico-social	p. 48
Le cadre éthique et déontologique des écrits professionnels dans le secteur social et médico-social	p. 49
Optimiser ses écrits professionnels	p. 50
Dossier de l'usager	p. 51
NOUVEAU L'économie sociale et solidaire : comprendre les enjeux et travailler avec les acteurs	p. 52

Droit des étrangers

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
26-27 janvier 2015
8-9 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Connaître la cadre de la réglementation relative aux étrangers
- Appréhender les procédures en fonction du statut
- Savoir quelles sont les droits sociaux et les conditions d'accès
- Connaître le fonctionnement du contrat d'accueil et d'intégration

Contenu

- Rappel de l'histoire de la législation relative aux étrangers
- L'entrée et le séjour en France des étrangers non communautaires :

Les démarches pour l'obtention d'un titre de séjour

Les différents titres de séjour délivrés pour les étrangers (APS, carte temporaire, carte de résident, carte pour retraité, carte permanente, etc.)

Les moyens de recours en cas de refus de titre de séjour

- Les ressortissants de l'UE :

Statuts des ressortissants de l'UE (séjour,

travail, droits sociaux)

La circulation et l'installation en Europe des migrants non communautaires

- La domiciliation :

Les différents types de domiciliation (de droit commun, AME, asile)

Les catégories de ressortissants étrangers qui y ont droit

- L'asile en France :

La demande d'asile

Les droits du demandeur d'asile au cours de l'examen de sa demande

Les demandeurs d'asile déboutés

- Les droits sociaux des étrangers :

Les conditions d'accès à la CMU

Les conditions et les démarches d'accès à l'AME et à l'AME humanitaire

Les allocations familiales : conditions spécifiques aux enfants étrangers

Le RSA : conditions d'accès et les exclus du RSA

L'ASPA : conditions d'accès

- La nationalité française :

Les conditions d'accès à la nationalité

Les démarches à effectuer

Les moyens de recours en cas de refus ou d'ajournement de la nationalité)

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples
- Echange d'expériences à partir de situations vécues pas les stagiaires
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Omar Gasmî,

directeur de la DIEM (association spécialisée dans le droit des étrangers)

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

L'accès aux soins des familles en précarité

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

12-13 mars 2015
1er-2 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Acquérir une bonne compréhension de l'architecture générale de l'accès aux soins
- Connaître des conditions d'ouverture des droits en fonction du statut de son interlocuteur
- Savoir orienter les personnes pour l'ouverture de droits, mais également effectuer les démarches pertinentes pour défendre des personnes lésées

Contenu

- Rappel de l'architecture globale du système de santé et des dispositifs d'aide réservés aux publics fragilisés :
Organisation :
 - Régime de base de l'assurance maladie
 - Organisation régionale*Dispositifs d'aide :*
 - CMU et CMU-C
 - L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé
 - AME et Fonds pour les soins urgents et vitaux
- L'accès aux soins des personnes en précarité
Actions/acteurs pour favoriser l'accès aux soins
Actions du CCAS/CIAS (instruction, aide financière...)
Les commissions d'action sanitaire et sociale
Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS), les équipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP), les centres de santé
Publics :
 - Les détenus
 - Les mineurs étrangers à charge de l'assuré
 - Les étrangers sans papiers
 - Le droit au séjour des étrangers malades
- Les refus de soins et les recours
Les instances ordinaires
Les commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge
Le défenseur des droits
La DGCCRF
Les recours juridictionnels
L'aide juridictionnelle

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples
- Etude de cas pratique
- Schémas explicatifs, fiches pratiques, enquête UNCCAS accès aux soins
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Alain Couderc,
avocat barreau de Lyon depuis 1993, spécialisé dans la défense des droits de l'homme et des plus démunis, en matière de logement, droits sociaux, droit au séjour, etc.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Le droit au logement opposable issu de la loi du 5 mars 2007

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Date

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
12 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Connaître la cadre et la réglementation des recours introduits par la loi du 5 mars 2007
- Connaître les critères de la mise en œuvre d'un recours DALO en vue d'obtenir un logement ou un hébergement
- Maîtriser la procédure de saisine de la commission de médiation à l'introduction d'un recours contentieux
- Savoir gérer les différentes situations en fonction des bénéficiaires

Contenu

- Définition : la loi dite « DALO » du 5 mars 2007 et repères historiques
- L'importance du droit au logement / à l'hébergement
- La saisine de la commission de médiation (demande de logement et d'hébergement)

La saisine de la commission de médiation et les conditions préalables

- La demande de logement ou d'hébergement

- La question du séjour

La saisine de la commission de médiation et les critères de priorité

La saisine de la commission de médiation et l'envoi de la demande

- La composition de la commission de médiation

- La décision de la commission de médiation : les délais de réponse ; les différentes décisions rendues par la commission de médiation ; les recours et les délais contre une décision

- Les conséquences de la décision de recevabilité de la commission : la proposition de logement ou d'hébergement et les délais ; l'absence de proposition ou la proposition inadaptée : le recours « DALO »

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés d'exemples
- Mise en situation
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Adeline Firmin,
juriste, pendant 5 ans engagée auprès des personnes en difficulté de logement

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Prévention des expulsions locatives

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

27 mars 2015
23 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Maîtriser les éléments juridiques liés aux expulsions locatives
- Appréhender les procédures d'expulsion
- Être capable de gérer les situations en présence dans une démarche de prévention

Contenu

• Introduction :

La présentation du principe de la loi du 9 juillet 1991 : « pas d'expulsion sans procédure judiciaire » et de ses exceptions

Qu'est-ce que la prévention des expulsions ?

Les différents statuts de logement (loi de 1989, logements HLM et le code civil)

• Les causes de l'expulsion :

L'encadrement de la loi du 6 juillet 1989

Le code civil (particulièrement les meublés et les hébergements)

• La mise en œuvre de la procédure judiciaire :

La mise en demeure

L'assignation en justice

L'étude de la situation et la mise en place des outils préventifs

• L'audience :

Quel tribunal est compétent ?

L'avocat et le locataire

L'information du préfet, l'enquête sociale

Le juge et la prise en considération de la situation du ménage

La différence entre la clause résolutoire et la résiliation

Les demandes reconventionnelles

• La décision du juge :

La suspension de la clause résolutoire et les délais

L'accord de l'expulsion avec ou sans délais

• La mise en œuvre de l'expulsion :

Le commandement de quitter les lieux : les délais

La saisine du juge de l'exécution

La trêve hivernale

Le concours de la force publique

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, illustrés d'exemples
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

• Adeline Firmin,

juriste, pendant 5 ans engagée auprès des personnes en difficulté de logement

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

De la mise à l'abri au logement : régime juridique des différents dispositifs et accompagnement

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
26-27 novembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Acquérir une connaissance concernant les conditions d'accès et les différents régimes juridiques des dispositifs existants dans le domaine de l'hébergement et du logement
- Etre en capacité d'accompagner les personnes en difficulté dans les différents dispositifs d'hébergement et de logement

Contenu

• De l'hébergement à la sous-location

L'hébergement d'urgence et les centres d'accueil pour demandeurs d'asile

- Les conditions d'accès et les dispositifs
- L'obligation d'héberger et de maintenir la personne
- L'accompagnement social

Les CHRS et les autres formes d'hébergement soumis à la loi de 2002-2

- Les différentes conditions d'accès, la prise de décision et le principe de non-discrimination
- Les apports de la loi du 2 janvier 2002

Les logements-foyers (résidence sociale et pension de famille ou maison relais)

- Conditions d'accès et réglementation

La sous-location et/ou le bail glissant

- Éclairage quant aux particularités de ces dispositifs

• L'accès au logement

L'accès au logement privé et l'accompagnement

- Les conditions d'accès et le régime juridique du contrat de bail
- L'accompagnement social dans le logement : cas de prévention des expulsions locatives, d'indécence, voire d'insalubrité
- L'obligation d'hébergement du propriétaire en cas de péril

L'accès au logement social

- Les conditions d'accès au logement social
- La demande de logement social
- Le recours DALO
- Quelques outils d'accompagnement : FSL, ASLL, etc.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, illustrés d'exemples
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Adeline Firmin,
juriste, pendant 5 ans engagée auprès des personnes en difficulté de logement

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Action sociale Accompagnement social

L'évaluation et l'accompagnement social en CCAS/CIAS

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

16-17 mars 2015
16-17 novembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Répondre aux questions posées par l'évaluation sociale
- Développer un agir évaluatif efficient et pertinent
- Instaurer une relation socio-éducative par et pour un accompagnement social ajusté

Contenu

- L'évaluation sociale :

*Les pratiques culturelles de l'évaluation dans le travail social
Les 3 angles de l'évaluation : épistémologique, pragmatique et éthique
Les postures de l'agir évaluatif*

- L'accompagnement socio-éducatif :

*Regard sur les personnes à accompagner : attentes, besoins, demandes
Les pratiques de l'accompagnement dans le travail social
Les postures de l'agir accompagnatif*

- De l'accompagnement à l'évaluation à un accompagnement social ajusté :

*Accompagner l'évaluation : une production de valeur
La notion d'évaluation – conseil : un accompagnement contractualisé et ajusté
Les effets de l'évaluation et de l'accompagnement sur la croissance des personnes*

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux collaboratifs à partir des outils apportés (évaluation et amélioration) ou/et co-construction d'outils selon les attentes formulées
- Mise en situation à partir d'exemples
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Marie-Odile Boccard-Ferrand,
consultante-formatrice, 30 ans d'expériences dans le secteur médico-social et dans la recherche appliquée en ingénierie sociale sur l'évaluation et l'accompagnement des personnes

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Comment mettre en œuvre la participation des usagers dans les actions du CCAS/CIAS ?

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

10 mars 2015
13 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Comprendre le sens de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Maîtriser les concepts clés mis en œuvre dans des démarches participatives
- Disposer d'un outillage méthodologique utilisable dans son projet de gouvernance participative

Contenu

- Présentation d'expérimentations multiples pour répondre à la crise de la démocratie représentative
- Comment donner corps au «nouvel esprit de la démocratie» sans succomber aux faux-semblants d'une démocratie continue et de proximité sans efficacité directe ?

La participation : une notion complexe

Comment obtenir la plus grande diversité des acteurs ?

Le temps, une valeur relative : consacré aux échanges, à l'organisation, à la progression du projet, la démarche participative doit s'inscrire dans la durée, se dérouler au bon moment, en alternance avec des temps d'étude

Les outils d'animation : le langage oral ou écrit est sélectif auprès des publics fragiles, comment innover et rompre avec cette modalité classique ?

- Les méthodes et les scènes de la participation :

La co-opération, la co-construction, la co-élaboration

Définir et expliciter le processus de participation

Instaurer les conditions du dialogue et définir les cadres de la participation

Contractualiser l'engagement et baser le contrat sur le volontariat

Soutenir la participation et former les personnes

Informé, évaluer, communiquer, transférer

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Recueil d'expériences locales et de témoignages auprès des participants pour les mettre en discussion
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Hervé Carré, consultant/formateur cabinet Brigitte Croff Conseil,
ancien vice-président de CCAS. Il a contribué à la naissance d'un comité des usagers du CCAS d'Angers.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Action sociale Accompagnement social

Vers un schéma communal d'action sociale



Objectifs

- Comprendre les concepts et enjeux du Schéma communal d'action sociale (SCAS)
- Acquérir une méthodologie et définir les étapes pour élaborer un SCAS
- Identifier des axes stratégiques pour élaborer un SCAS

Contenu

- Faire vivre sa démarche d'observation sociale locale (son ABS) : traduire les résultats d'un diagnostic en préconisations thématiques déclinées en axes opérationnels
- S'approprier les phases de construction d'un diagnostic thématique : prendre en compte l'offre locale, construire un document synthétique, conduire une démarche d'analyse thématique partagée
- Cerner les enjeux politiques de l'action sociale de la commune : impliquer les élus et les partenaires dans la définition des axes stratégiques
- Rédiger et mettre en œuvre le schéma communal d'action sociale : décliner les orientations stratégiques en feuille de route et en actions ; s'appuyer sur les banques de données d'actions de développement social existantes
- Se doter d'outils de suivi de l'action sociale locale : mettre en place des indicateurs et tableaux de bord permettant un suivi du schéma et des évolutions des populations spécifiques ; mettre en place une démarche d'évaluation concomitante à l'action
- Articuler la réalisation du schéma et la politique de communication
- Repositionner le CCAS en coordinateur de la politique sociale communale

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Outils pratiques
- Travaux en groupes à partir d'exemples
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Stéphanie Bigo,
cabinet COMPAS-TIS, spécialisé dans l'accompagnement des CCAS à la réalisation de l'ABS

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
22-23 septembre 2015

Prérequis

Avoir des connaissances sur la méthodologie de l'ABS et/ou avoir suivi la formation sur « L'analyse des besoins sociaux : principes et approche méthodologique »

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

Agir et accompagner les usagers face à la précarité énergétique

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Date

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

11 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Fournir des clés de compréhension de la précarité énergétique
- Savoir identifier tous les facteurs qui influent sur la facture énergétique d'un ménage
- Connaître les différents acteurs, leur rôle et moyens d'intervention sur la précarité énergétique
- Construire des solutions réalistes pour les familles en difficulté

Contenu

• L'énergie et les ménages :

Les facteurs déterminants de la précarité énergétique

Le budget « énergie » des ménages en France

Coûts et modes de facturation des différentes énergies et de l'eau

• L'énergie et le confort

Quels confort un logement doit-il satisfaire ?

Incidences sur les consommations et les dépenses d'énergie

Analyse des besoins d'énergie

Précarité énergétique et santé

• Le prix des énergies

• Les usages spécifiques de l'électricité

• Les besoins de chaleur et en chauffage

• La mobilisation des acteurs du territoire :

Présentation des acteurs principaux et de leurs responsabilités

Méthode de mobilisation

Repérage et accompagnement des publics cibles

Description de diverses approches de sensibilisations individuelles et collectives

• Les dispositifs d'intervention complémentaires :

Les fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie

Les dispositifs d'amélioration de l'habitat

Les petites solutions : les équipements pour réduire les consommations

Les aides aux ménages : tarifs sociaux pour l'électricité et le gaz, forfait de charges liées aux allocations logement, Fonds de solidarité logement, etc.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, illustrés d'exemples
- Cas pratiques avec jeux de rôle
- Exercices de réalisation de diagnostic
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Elodie Fradet,

formatrice/consultante en développement durable

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Action sociale Accompagnement social

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Date

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
29 mai 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

L'environnement bancaire et financier

Objectifs

- Etre en mesure d'apporter une aide à la compréhension tant des relevés de compte que les contrats et abonnements aux prestations bancaires et formules d'assurances associées
- Etre capable d'informer et de conseiller les usagers sur leurs droits et engagements vis-à-vis de leur banque et opérateur financier
- Etre médiateur auprès des banques et opérateurs financiers pour le compte des usagers afin de restaurer le dialogue et des relations nécessaires

Contenu

- L'environnement bancaire : la législation, les acteurs, les réseaux
- Le droit au compte et les différents moyens de paiements avec tarification en vigueur
- Les différents moyens de paiements avec tarification en vigueur
- Banaliser le vocabulaire, faciliter la compréhension et l'utilisation de son compte, de ses moyens de paiement, de ses engagements et l'utilisation du découvert
- L'importance de maintenir ou restaurer des relations pérennes avec son banquier, en toute circonstance
- Faciliter la compréhension entre la banque et son client : une relation commerciale et contractuelle à privilégier

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, illustrés d'exemples
- Cas pratiques sur des cas concrets
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Tanneguy Martin-Lauzer,
*formateur/consultant, délégué régional FINANSOL en Pays de la Loire,
promotion de l'épargne et de la finance solidaire*

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Personne en difficulté budgétaire : l'action éducative et l'accompagnement social

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

4 jours (2+2)

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

9-10 mars 2015 et
18-19 mai 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Essayer de décrypter les fonctionnements psycho-sociologiques et économiques du groupe familial en lien avec son histoire de vie
- Concevoir et mettre en œuvre le projet individualisé et l'accompagnement social d'une action éducative budgétaire

Contenu

- Appréhender la famille comme un système ayant ses règles de fonctionnement, en se référant à l'approche systémique appliquée au travail social
- Etudier les principaux types de rapport à l'argent selon les « héritages » personnels, familiaux, environnementaux qui orientent nos comportements quotidiens (ex : dépenses compulsives, jeux de hasard et d'argent, place de la dette...)
- Etablir une évaluation sociale et financière en essayant de rendre le système familial acteur de son propre changement
- Proposer un plan d'action basé sur le projet individualisé et l'accompagnement social, de situations budgétaires

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situations – supports documentaires
- Echanges et analyse à partir d'exemples apportés par les participants
- Propositions d'outils appropriés aux différentes phases de la démarche
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Anne-Marie Amiot,
consultante-formatrice, spécialisée dans les interventions sociales liées à l'argent et qualifiée en approche systémique appliquée au travail social. Formée par le Caisse des Dépôts au dispositif du microcrédit.
- Marie-Odile Boccard-Ferrand,
consultante-formatrice, 30 ans d'expériences dans le secteur médico-social et dans la recherche appliquée en ingénierie sociale sur l'évaluation et l'accompagnement des personnes.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 430 €
5 000 à 20 000 hab. : 595 €
> 20 000 hab. : 695 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Le secret professionnel social et médico-social

- Percevoir les enjeux et la spécificité du secret professionnel au sein du secteur social et médico-social
- Appréhender le cadre juridique et réglementaire du secret professionnel et de la confidentialité
- Réussir à articuler éthique professionnelle du travailleur social et cadre juridique

Objectifs

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

9 janvier 2015
9 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Contenu

- Le secret professionnel au sein d'une société en changement :
Les changements
Enjeux et questionnement dans la pratique
- Approche juridique :
Définitions et distinctions
Etendue du secret professionnel
Effets juridiques
Limites et exceptions
- Au-delà de la loi, la démarche éthique :
La mise en œuvre de la démarche
Illustrations par situations

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Etudes de cas
- Echanges interactifs avec les stagiaires
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Gaëlle Baron,
consultante spécialisée dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Le cadre éthique et déontologique des écrits professionnels dans le secteur social et médico-social

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
18-19 mai 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Acquérir et/ou perfectionner les savoir-faire : écrire avec éthique et déontologie
- Resituer les écrits professionnels dans le cadre juridique et le cadre contextuel
- Identifier les différents types d'écrits professionnels en fonction de leurs objectifs et de leurs destinataires

Contenu

- Enjeux et fonction des écrits professionnels :

Le cadre juridique des écrits professionnels et les droits d'accès aux écrits par l'usager

Identification pour chaque famille d'écrits de leurs fonctions, leurs objectifs, leurs destinataires, leurs enjeux, les responsabilités engagées

- Ethique et déontologie dans la pratique des écrits professionnels :

Savoir écrire sur une personne avec éthique

Comprendre ce qu'est le secret professionnel, son sens, ses fondements et sa portée

Connaître les règles concernant le secret professionnel et la discrétion professionnelle dans mon établissement

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Animation interactive
- Réflexion collective
- Etude de cas
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Valérie Pascal,
consultante spécialisée dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

10-11 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Optimiser ses écrits professionnels

Objectifs

- **Savoir produire, dans des situations professionnelles diverses, des écrits efficaces : clairs, structurés, concis**
- **Pouvoir adapter ses messages en fonction de l'objectif, de la situation, du destinataire**
- **Acquérir des outils et des techniques qui permettent de faciliter et d'améliorer l'écriture**

Contenu

- **Les caractéristiques du message écrit :**

Les enjeux : l'écrit fait preuve ; l'écrit reflète l'image de l'institution ; l'écrit valorise le rédacteur

Parallèle avec le message oral

Les qualités d'un bon écrit

- **Repérage des différents types d'écrits professionnels : nature, objectifs, contraintes :**

Messages rapides et notes de service

Correspondance

Procès-verbal

Compte-rendu

Rapport

- **Les principes de lisibilité, clés de l'efficacité :**

Structure

Maîtrise du code

Style

Présentation : traitement du visuel, mise en page

- **Ateliers pratiques**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques concernant la méthodologie, les techniques, les formules utilisées en correspondance, etc.**
- **Présentation d'exemples et de contre-exemples**
- **Exercices pratiques : travaux individuels et en sous-groupes**
- **Evaluation par les participants et remise d'une attestation**

Intervenant

- **Martine Fraissé,**

formatrice consultante spécialisée dans le champ des compétences relationnelles, de la communication et du management d'équipe

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

13 février 2015
14 décembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Dossier de l'utilisateur

Objectifs

- Appréhender les enjeux et fonctions du dossier de l'utilisateur
- Apporter les repères réglementaires relatifs au dossier de l'utilisateur dans le respect des droits de la personne accueillie et du secret professionnel
- Identifier les bonnes pratiques professionnelles en matière d'organisation et de gestion du dossier de l'utilisateur
- L'impact des TIC sur le dossier de l'utilisateur en termes de réglementation, contenu, organisation et accès

Contenu

- Enjeux et fonction du dossier de l'utilisateur
- Contenu et organisation du dossier
- Conservation et archivage des dossiers
- La procédure d'accès au dossier de l'utilisateur
- La transmission d'informations, le respect des droits de l'utilisateur, le secret professionnel
- Les écrits professionnels dans le dossier de l'utilisateur

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Animation interactive
- Réflexion collective
- Etude de cas
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Valérie Pascal,
consultante spécialisée dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

29 janvier 2015

22 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

L'économie sociale et solidaire : comprendre les enjeux et travailler avec les acteurs

Nouveau

Le vote de la loi ESS en juillet 2014 a clôt une année de réflexion et d'échanges sur l'économie sociale et solidaire. Objet restant méconnu pour beaucoup, ce secteur et les approches qu'il porte sont pourtant proches du quotidien des acteurs du social.

Objectifs

- Comprendre les enjeux et les approches de l'ESS
- Appréhender les enjeux de l'ouverture/coopération avec d'autres acteurs
- Comprendre les questions liées à l'innovation sociale
- Situer les relations social - ESS

Contenu

- L'ESS : enjeux, acteurs, approches
- Le social et l'ESS : parentés, passerelles et spécificités
- Coopération/ouverture et ancrage territorial : vers une nouvelle transversalité
- L'innovation sociale : levier d'une approche féconde
- L'externe et l'interne : comment les changements de regard et d'approche ont des impacts sur les organisations, les compétences et les projets
- Redonner un sens aux projets et aux structures : la responsabilité sociétale des organisations
- Vers un développement social enrichi

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exemples commentés
- Références documentaires
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Grégory Azoulay, cabinet AlterSenso, consultant expert des questions de mutations des acteurs de l'ESS et du développement local.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

FORMATIONS « Etablissements et services sociaux et médico-sociaux »

Budget et comptabilité des ESMS : la M 22	p. 54
Perfectionnement à la M 22	p. 55
La réglementation dans la gestion des aides à domicile	p. 56
Optimiser et sécuriser les charges sociales et exonérations «aide à domicile» des CCAS/CIAS	p. 57
Construire les outils d'encadrement des aides à domicile	p. 58
NOUVEAU Les dispositifs d'évaluation issus de la loi 2002-2 et de certification qualité	p. 59
NOUVEAU Comment s'appuyer sur les résultats de l'évaluation (interne et externe) ou d'un audit qualité pour favoriser la mobilisation des équipes du CCAS/CIAS ?	p. 60
La tarification des EHPAD	p. 61
La gestion des relations avec les usagers (en lien avec la loi 2002-2)	p. 62
Les enjeux de la relation SAD/SSIAD : construire une coopération efficace	p. 63
Le cadre général et réglementaire des logements-foyers	p. 64
NOUVEAU Animer et piloter la vie du logement-foyer	p. 65
NOUVEAU Le parcours de la personne âgée en logement-foyer	p. 66
NOUVEAU Atelier « Elaborer son projet de service ou d'établissement »	p. 67
NOUVEAU Atelier « Elaborer un projet d'accompagnement personnalisé ou plan d'aide personnalisé »	p. 68

Budget et comptabilité des ESMS : la M 22



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

9-10 mars 2015

21-22 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Connaître le cadre comptable et les procédures budgétaires
- Appréhender le cadre particulier de la comptabilité M 22
- Comprendre le budget et ses mécanismes

Contenu

• Le cadre général :

*Le plan comptable général (PCG)
La comptabilité publique*

• Le cadre particulier de la M 22 :

Champ d'application :

- Les ESMS
- La tarification administrée

Plan comptable et groupes fonctionnels :

- Le rôle des autorités de tarification
- Incidences de ce rôle sur la présentation des comptes
- Les spécificités du plan comptable M 22

• Le processus d'élaboration budgétaire :

La constitution du prix de journée :

- Les charges de fonctionnement
- Incidence de l'investissement sur le prix de journée

La procédure de tarification

Calendrier budgétaire

• L'exécution budgétaire et le résultat :

L'exécution et la question de la trésorerie

Les écritures spécifiques :

- Écritures de stock
- Écritures de cession d'actifs
- Écritures d'amortissement et de provision

Le résultat :

- Détermination du résultat
- Affectation du résultat

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Outils méthodologiques
- Cas pratiques
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Francis Prior,
cabinet OCP, consultant/formateur, ancien cadre de collectivité territoriale

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

Perfectionnement à la M 22



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Date

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
24 novembre 2015

Prérequis

Avoir de solides connaissances en comptabilité M 22 et/ou avoir suivi la formation sur « Budget et comptabilité des CCAS : la M 22 »

Objectifs

- Approfondir ses connaissances en gestion financière des ESMS
- Maîtriser le jeu des écritures
- Perfectionner sa pratique

Contenu

- Groupes fonctionnels et tarification
- La construction des tarifs
- Les écritures de fin d'exercice
- Les écritures d'affectation du résultat
- Travail de cas pratiques : ajustement du programme à partir des cas concrets apportés par les stagiaires

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Outils méthodologiques
- Travail à partir de cas pratiques **apportés pas les stagiaires et adressés impérativement une semaine avant le début de la formation**
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Francis Prior, cabinet OCP,
consultant/formateur, ancien cadre de collectivité territoriale

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

La réglementation dans la gestion des aides à domicile

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

3 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
8-9-10 juin 2015
12-13-14 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Développer ses compétences en matière de programmation et de planning
- Maîtriser les règles d'organisation du temps de travail et de paiement d'heures supplémentaires
- Se doter d'une boîte à outils à utiliser dans la gestion de planning
- Connaître des techniques et méthodes pour optimiser la gestion des plannings et ses compétences managériales dans la diversité des situations rencontrées

Contenu

- Les règles de planification des horaires de travail des salariés :

Amplitude de travail

Durée du travail

Pauses de travail et temps de repas

Les repos obligatoires

- Règles d'information et de modification des horaires de travail des salariés :

La feuille de mission et son formalisme

Délai de remise de la feuille de mission

Les modifications des horaires de travail

Le délai d'urgence

La notion d'actes essentiels de la vie courante

Les contreparties proposées

- Le travail des dimanches et jours fériés
- Le nombre d'interruption d'activité des salariés à temps partiel
- Le cycle de travail

- Les heures complémentaires :

Le recours aux heures complémentaires et ses limites

La rémunération des heures complémentaires

Le refus du salarié

- Les heures supplémentaires des salariés à temps plein :

Le contingent et la rémunération des heures supplémentaires

Le repos compensateur

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques appuyés d'exemples pratiques
- Expériences et échanges interactifs avec les stagiaires
- Appropriation d'outils, de méthodologies
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Khaled Belmekki,

formateur/consultant spécialisé dans les ESMS, directeur certifié de l'école des hautes études en santé publique, ancien directeur de structures (EHPAD, logement-foyer, SSAD, etc.).

Optimiser et sécuriser les charges sociales et exonérations « aide à domicile » des CCAS/CIAS

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

19-20 janvier 2015
17-18 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Connaître les éléments de rémunération obligatoires et facultatifs
- Appliquer de façon optimale et conforme les exonérations « aides à domicile »
- Établir une paie conforme à la réglementation

Contenu

- **La rémunération des agents des CCAS :**
Le salaire de base : stagiaires, titulaires, contractuels des CCAS
Les éléments obligatoires : l'impact de la bonification indiciaire, les indemnités de résidence, le supplément familial de traitement
Les principales indemnités et primes dans les CCAS
La paie des temps partiels
- **Les absences indemnisées des agents des CCAS impactant les charges sociales :**
La grève et le service non fait
La maladie, la maternité et l'accident de service
- **Les charges sociales dues par les CCAS :**
Les cotisations sociales des titulaires et des stagiaires
Les cotisations sociales des contractuels
Les contrats aidés
- **Les exonérations de cotisations « aide à domicile » des SAD :**
Les conditions d'application des exonérations « aide à domicile » au CCAS
Les modalités de calcul des exonérations URSSAF « aide à domicile » et CNRACL au sein des CCAS
Les informations à collecter et à conserver pour justifier les exonérations en cas de contrôle (justificatif des heures d'intervention, qualité des bénéficiaires)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques appuyés d'exemples pratiques
- Expériences et échanges interactifs avec les stagiaires
- Appropriation d'outils, de méthodologies
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Monelle Catteau, cabinet ALTRA Consulting, responsable pôle social/formateur spécialisé en paie et charges sociales dans le secteur public

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Construire des outils pour l'encadrement professionnel des aides à domicile

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

2-3 mars 2015

5-6 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Donner des « outils » et finaliser les procédures de l'encadrement professionnel pour être en conformité avec les obligations de la loi et des démarches qualité
- Donner des méthodes de travail social appliquées à l'aide à domicile

Contenu

- Enjeux et moyens d'un encadrement professionnel maîtrisé :

S'assurer de la meilleure application possible des impératifs des droits et libertés des personnes aidées

Eviter les situations de non-qualité du service rendu et l'insatisfaction des bénéficiaires par des carences chez les aides à domicile

- L'encadrement professionnel en situation normale :

Définir le contenu de la responsabilité professionnelle des aides à domicile

Former les aides à domicile à leur responsabilité professionnelle lors de l'embauche

Rappeler les grandes règles de discrétion pour la qualité des interventions

Mettre en place et animer des lieux de parole pour des actions correctives

Assurer la continuité de l'aide

- L'encadrement professionnel en situation complexe :

Déterminer les actions et compétences à mettre en œuvre pour soutenir les aides à domicile face aux situations complexes et/ou sans issue (décès, agressivité, etc.)

Comment intervenir quand la personne aidée épuise les aides à domicile ?

Sur quels critères faut-il décider de changer d'aide à domicile ?

Comment intervenir auprès de la personne aidée quand celle-ci abuse de son aide à domicile ?

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur les grands principes de management adaptés aux aides à domicile
- Proposition et construction d'outils utilisables dans les CCAS
- Echanges sur les pratiques et les difficultés rencontrées
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- René Raguénès,
consultant/formateur, près de 30 ans d'expériences en action sociale et en aide à domicile

Les dispositifs d'évaluation issus de la loi 2002-2 et de certification qualité

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
4-5 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Comprendre les principes d'une démarche d'évaluation d'un service
- Etre en capacité de préparer un référentiel d'évaluation interne en fonction de son projet
- Savoir s'inscrire dans une démarche permanente d'amélioration dans le cadre de la loi 2002-2 concernant l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS)
- Apprendre à communiquer en interne sur ses résultats
- Savoir faire reconnaître la maîtrise par une certification qualité de service ou de système de management

Contenu

- Rappels des fondamentaux de l'évaluation interne / externe et du cadre légal (loi 2002-2)
- La démarche d'amélioration avec une approche par les processus
- Les différents référentiels d'évaluation interne
- La démarche d'évaluation externe
- La mobilisation autour du plan d'amélioration et la progression dans les résultats
- Faire reconnaître la qualité par une certification qualité (avantages / inconvénients)
- Les certifications qualité accessibles aux ESMS et le choix de la norme
*Référentiel de service à la personne
Norme ISO 9001*

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exemples et cas pratiques
- Documentation (référentiel ESMS de l'UNCCAS)
- Accès au module de formation à distance sur la démarche qualité
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Jean Vianatier, Cabinet Omendo,
consultant / formateur spécialisé dans les démarches qualité et évaluation dans le secteur du social et du médico-social. A piloté le groupe de travail de l'UNCCAS sur le référentiel d'évaluation interne des SAD.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Comment s'appuyer sur les résultats de l'évaluation (interne et externe) ou d'un audit qualité pour favoriser la mobilisation des équipes du CCAS

Nouveau

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
24-25 septembre 2015

Prérequis

Avoir des connaissances sur les dispositifs d'évaluation et / ou avoir suivi la formation « Les dispositifs d'évaluation issus de la loi 2002-2 et de certification qualité ».

Objectifs

- Repérer dans son fonctionnement (évaluation interne / externe) les activités ayant un impact sur les facteurs de mobilisation des équipes
- Concevoir un plan d'amélioration en intégrant dans la stratégie les leviers de mobilisation et de motivation des équipes
- Clarifier les responsabilités internes dans le domaine du management stratégique du personnel (directeur, référent RH, référent qualité, responsable de service et de secteur...)
- Suivre la satisfaction interne en complément de la satisfaction externe

Contenu

- Rappels des fondamentaux de l'évaluation interne / externe et du cadre légal (loi 2002-2)
- L'évaluation interne et externe dans une approche par les processus et les résultats
- Les facteurs de mobilisation et de motivation des personnes au travail
- Le repérage des points forts et faibles du fonctionnement et leurs impacts sur les facteurs de mobilisation des équipes
- L'élaboration du plan d'amélioration et l'efficience du management des RH
- Les responsabilités dans le dispositif global de management des RH
- La stratégie de l'amélioration et la communication interne
- L'évaluation de la satisfaction interne de l'encadrement et des équipes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exemples et cas pratiques à partir de résultats d'évaluation
- Documentation (référentiel ESMS de l'UNCCAS)
- Accès au module de formation à distance sur la démarche qualité
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Jean Viatier, Cabinet Omendo,
consultant / formateur spécialisé dans les démarches qualité et évaluation dans le secteur du social et du médico-social. A piloté le groupe de travail de l'UNCCAS sur le référentiel d'évaluation interne des SAD.

La tarification des EHPAD

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

25-26 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Permettre aux organismes gestionnaires d'optimiser les contraintes budgétaires et les besoins de fonctionnement.

Contenu

- Présentation des règles et de la procédure budgétaires
- Les règles d'affectation des résultats
- Détail du cadre normalisé et des sections tarifaires
- Lecture des documents de synthèse
- Présentation des virements de crédits et des décisions modificatives

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices / outils pratiques
- Etude de cas concrets
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Lionel Zaoui,
expert-comptable, commissaire aux comptes spécialisé sur le secteur social et médico-social

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

La gestion des relations avec les usagers (en lien avec la loi 2002-2)

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
20-21 mai 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Intégrer les exigences tant de l'agrément que de l'autorisation, relatives au suivi des prestations mises en place auprès des usagers
- Planifier et réaliser le suivi et la réévaluation de la situation des usagers
- Gérer le traitement des réclamations et proposer des actions correctives et préventives pertinentes
- Assurer la gestion des tensions entre intervenants et usagers

Contenu

- La visite de suivi et de réévaluation (conduite d'entretien)
- L'identification des écarts avec la première visite, la mesure de la satisfaction
- La gestion des réclamations écrites, orales (procédure de gestion des réclamations)
- L'analyse annuelle des réclamations et des dysfonctionnements remontés au service et proposition d'actions correctives et préventives
- La gestion des tensions (mises en situation avec des comédiens)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Atelier création d'outils : support pour la réévaluation, planning de suivi, procédure de gestion du traitement des réclamations, procédure de gestion des tensions
- Simulations de situations
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Claire Adam, formatrice/consultante cabinet Brigitte Croff,
spécialisée dans l'évaluation externe de structures de services à la personne, agréées ou autorisées, et dans l'accompagnement de structures à la certification AFNOR.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Enjeux de la relation SSIAD/SAD : construire une coopération efficace

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
8-9 juin 2015
16-17 novembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire des SSIAD
- Connaître le cadre réglementaire des SAD
- Connaître les autres dispositifs du domicile
- Comprendre le champ de compétences et les fonctions de chaque professionnel
- Comprendre le cadre évaluatif de la coordination

Contenu

- La personne âgée vulnérable :

Besoins – attentes

Notion de projet personnalisé : points communs du plan de soin et du plan d'aide

- Le cadre réglementaire des SSIAD et des SAD et de l'ensemble des dispositifs existants à domicile et leurs financements
- L'axe 4 de la Recommandation de bonnes pratiques

professionnelles « repères pour l'évaluation interne des services à domicile » : la coordination et son cadre évaluatif

- Les fonctions en présence : infirmier, aide-soignante, ASG, aide à domicile, psychomotricien, ergothérapeute
- Communication entre professionnels :

Bases de la communication (écrite, orale)

Utilisation d'outils de coordination

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques et jeux de rôle
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- **Pascale Grandcoin**, consultante du cabinet Médactic, certifiée AFNOR Bienveillance, expérience professionnelle en SSIAD en qualité d'infirmière coordonnatrice puis en tant que directrice d'établissement médico-social

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Cadre général et réglementaire des logements-foyers



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(local de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

4 février 2015
23 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Appréhender les enjeux de la politique nationale en faveur des EHPA
- Comprendre le cadre législatif et réglementaire des EHPA
- Appréhender les principes directeurs de la démarche continue de la qualité appliqués aux logements-foyers

Contenu

- Les enjeux de la politique nationale en faveur des EHPA :

Orientations stratégiques de la Caisse nationale d'assurance retraite et de la DGCS pour les personnes âgées autonomes

Objectifs généraux de l'évolution des EHPA et enjeux de développement au regard de la population accueillie

Place et perspectives des autres modes d'accueil pour les personnes autonomes

Les aides financières mobilisables

Les coopérations possibles pour garantir le bon fonctionnement et l'équilibre financier de l'établissement

- Le cadre législatif et réglementaire des EHPA :

Les codes applicables aux EHPA

Le cadre légal et réglementaire en matière d'accessibilité, de sécurité incendie et de qualité des espaces

Circulaire de mai 2007 : classification administrative, règles applicables en matière de sécurité incendie, droit d'option et tarification

Les alternatives des gestionnaires pour répondre aux besoins

Le recueil de références et de recommandations pour les logements-foyers

- Les principes de la démarche continue de la qualité :

Les outils de la loi 2002-2

L'évaluation de la qualité dans les ESMS et des obligations au regard de l'évaluation interne et externe

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Khaled Belmekki,
formateur/consultant spécialisé dans les ESMS, directeur certifié de l'école des hautes études en santé publique, ancien directeur de structures (EHPAD, logement-foyer, etc.).

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

Animer et piloter la vie du logement-foyer



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
4-5 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Appréhender tous les aspects de la vie d'un logement-foyer : positionnement, prestations, limites
- Construire les outils réglementaires de la loi du 02 janvier 2002
- Construire et piloter la démarche qualité du logement-foyer

Contenu

• Le logement-foyer, un opérateur du parcours des personnes âgées

Bref rappel du cadre des logements-foyers
- Origine des logements-foyers, mutation vers les EHPA, conséquences de l'intégration dans la loi 2002-2)

Les piliers de la conduite de l'établissement

- Le projet d'établissement
- Le projet d'accompagnement individualisé
- Les autres obligations : conseil de vie sociale, règlement de fonctionnement, etc.

• Construire une politique de la qualité au sein du logement-foyer

Les différentes démarches qualité

- La bientraitance/maltraitance
- Service rendu et service perçu
- L'évaluation de la qualité des prestations
- La traçabilité des dysfonctionnements : repérer et agir

Le pilotage dynamique du logement-foyer

- Rendre opérationnel le projet d'établissement à travers des tableaux de bord
- Impliquer les équipes et les professionnels
- Exploiter les instances de participation des résidents et des familles
- Organiser la traçabilité de la qualité
- Savoir valoriser et communiquer la qualité auprès des partenaires

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise à disposition d'outils
- Atelier création d'outils : trame de projet d'établissement, procédure d'accompagnement personnalisés, etc.
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Khaled Belmekki,

formateur/consultant spécialisé dans les ESMS, directeur certifié de l'école des hautes études en santé publique, ancien directeur de structures (EHPAD, logement-foyer, etc.).

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

**Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles*

Le parcours de la personne âgée en logement-foyer

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

18-19 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Appréhender les étapes du parcours de la personne depuis l'admission jusqu'à la sortie
- Connaître les dispositions réglementaires liées à l'admission des personnes en logement-foyer
- Construire les outils nécessaires à l'accueil, l'intégration et le suivi de la personne âgée

Contenu

• Maîtriser le processus d'admission

Les différentes étapes de l'admission

- Piloter de la demande à la pré-admission
 - Recueillir les informations pertinentes afin de prendre la bonne décision
 - Organiser les premiers rendez-vous : visite, renseignements, questionnements
 - Traitement des questions administratives, financières et juridiques
 - Communication aux équipes, quantification et qualification du service à rendre
 - Communication aux autres résidents
- De l'installation à l'intégration
- Logistique de l'installation

- Mise en place d'une surveillance renforcée les premiers jours et la nuit

- Constaté les observations suite à l'installation

- Transmettre les outils réglementaires : livret d'accueil, charte, contrat de séjour, etc.

- Inscription de la personne dans l'activité de l'établissement

- Le suivi des actions

- L'animation, la vie sociale

- L'accueil des familles et le suivi médical (personnel non soignant)

- La présence diurne et nocturne (projet de loi)

Les limites du logement-foyer

- La notion de parcours de la personne

- Les limites techniques, humaines, réglementaires

- La sortie : réorientation et accompagnement fin de vie

Les partenariats : EHPAD, hôpital, médecins, services ambulatoires

• Sécuriser le parcours jusqu'à la sortie du logement-foyer

Les prestations en logement-foyer

- L'hébergement, la restauration, le traitement du linge

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise à disposition d'outils
- Atelier création d'outils
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Khaled Belmekki,

formateur/consultant spécialisé dans les ESMS, directeur certifié de l'école des hautes études en santé publique, ancien directeur de structures (EHPAD, logement-foyer, etc.).

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Atelier « Elaborer son projet de service ou d'établissement »

Nouveau

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
21-22 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Acquérir les connaissances, méthodologies et outils pour concevoir et réaliser un projet d'établissement
- Faire partager, dès sa conception, le projet d'établissement par tous les acteurs
- Associer étroitement le projet d'établissement et le management de l'organisation

Contenu

- **Comment maîtriser les principes de l'élaboration d'un projet d'établissement**
Connaître les principes et les enjeux d'un projet d'établissement
Connaître l'articulation entre le projet d'établissement et les évaluations
Elaborer un projet d'établissement, une démarche participative
Mise en application : identification des éléments du contexte d'un établissement social et médico-social
- **Comment préparer l'élaboration ou la révision d'un projet d'établissement**
Connaître les étapes d'élaboration du projet d'établissement
Savoir mobiliser l'ensemble des ressources disponibles des acteurs
Savoir planifier et coordonner les travaux de production
Mise en application : planification de la conception et de la réalisation d'un projet d'établissement
- **Comment élaborer ou réviser un projet d'établissement**
Savoir formaliser la structure d'un projet d'établissement
Savoir concevoir le contenu d'un projet d'établissement
Savoir réaliser les fiches actions d'un projet d'établissement
Mise en application : construction de la fiche action d'un projet d'établissement
- **Cas pratique : élaboration et présentation d'un projet d'établissement en une page**
Présentation d'un établissement
Conception d'un projet d'établissement en une page
Analyse des travaux réalisés

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise à disposition d'outils
- Atelier création d'outils
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Khaled Belmekki,
formateur/consultant spécialisé dans les ESMS, directeur certifié de l'école des hautes études en santé publique, ancien directeur de structures (EHPAD, logement-foyer, etc.).

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Atelier « Elaborer un projet d'accompagnement personnalisé ou plan d'aide personnalisé »

Nouveau

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
15-16 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

- Acquérir les connaissances, méthodologies et outils pour concevoir et rédiger un projet personnalisé
- Accompagner la personne accueillie dans la réalisation et l'évolution de son projet personnalisé
- Intégrer le projet personnalisé au management stratégique de l'établissement

Contenu

- Comment maîtriser les principes de l'élaboration d'un projet personnalisé
Connaître les droits de la personne accueillie
Connaître le principe de co-construction et de participation
Savoir garantir l'expression de la personne accueillie
Mise en application : réalisation d'une fiche d'entretien en vue de l'élaboration d'un projet personnalisé
- Comment préparer l'élaboration d'un projet personnalisé
Connaître les étapes d'élaboration d'un projet personnalisé
Savoir construire les conditions d'élaboration d'un projet personnalisé
Savoir partager l'analyse de la situation de la personne accueillie
Mise en application : réalisation d'une fiche de recueil des attentes de la personne accueillie
- Comment élaborer un projet personnalisé
Savoir formaliser un projet personnalisé
Savoir traiter les propositions nouvelles et les questions sensibles
Savoir décider des objectifs d'un projet personnalisé
Mise en application : élaboration de la structure d'un projet personnalisé
- Cas pratique : élaboration et rédaction d'un projet personnalisé
Présentation de la situation d'une personne accueillie
Formalisation du projet personnalisé
Evaluation du projet personnalisé

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise à disposition d'outils
- Atelier création d'outils
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Khaled Belmekki,
formateur/consultant spécialisé dans les ESMS, directeur certifié de l'école des hautes études en santé publique, ancien directeur de structures (EHPAD, logement-foyer, etc.).

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

FORMATIONS « Personnes âgées - Personnes en situation de handicap »

Evaluation à domicile des personnes âgées aidées	p. 70
Construire des outils pour agir contre la maltraitance et favoriser la bientraitance des personnes âgées à domicile	p. 71
NOUVEAU La place des aidants naturels dans les services d'aide à domicile	p. 72
NOUVEAU Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées	p. 73
Mieux comprendre pour mieux accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants	p. 74
NOUVEAU Monter et faire vivre un projet à vocation intergénérationnelle	p. 75

Personnes âgées Personnes en situation de handicap

Evaluation à domicile des personnes âgées aidées

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
13-14 avril 2015
16-17 novembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Apprendre à mettre en place des outils d'évaluation avant, pendant et après les interventions
- Etre en capacité de réaliser des interventions au domicile conformes aux exigences de qualité

Contenu

- **Mettre en œuvre des moments de l'évaluation au domicile :**
Avant l'intervention : au moment de la mise en place du contrat de prestation, au moment de la présentation de l'aide à domicile => Comment mettre en place un projet d'intervention ?
Régulièrement, selon le rythme choisi en fonction du règlement intérieur et des obligations qualité : visites annuelles ou bi-annuelles => Comment mener un entretien ?
En cas de difficultés signalées par la personne aidée, l'aide à domicile ou un tiers => Comment gérer les situations complexes ?
- **Intégrer les obligations de qualité**
Les bases juridiques, techniques et déontologiques de la qualité
La qualité humaine des interventions
- **Choisir et expérimenter les outils qualité au domicile :**
La définition des points d'ancrage de la qualité au domicile
La mise en œuvre des outils qualité
- **Mener efficacement les entretiens au domicile :**
Les questions à poser et à ne pas poser
La grille d'entretien
La prise de note au domicile
Les entretiens sans les aides à domicile et ceux avec les aides à domicile
- **Mettre en place une traçabilité :**
Rectifier des actions
Proposer d'autres actions

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur l'évaluation et le projet d'intervention
- Exposés sur des réalisations pratiques
- Mise à disposition d'outils
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- René Raguénès,
consultant/formateur, près de 30 ans d'expériences en actions sociales et en aide à domicile

Personnes âgées
Personnes en situation
de handicap

Construire des outils pour agir contre la maltraitance et favoriser la bientraitance des personnes âgées à domicile

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

1er-2 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- **Savoir prévenir et agir face aux maltraitements**
- **Se sensibiliser aux actions bientraitantes en favorisant les bonnes pratiques**

Contenu

- **Les maltraitements et les procédures prévues par la loi :**
Qui sont les maltraitements ? Quand devient-on maltraitemé ? (auto-test sur la maltraitement)
L'obligation légale et morale d'agir : la construction des outils pour agir
- **La maltraitement et les facteurs de risque :**
Du côté des intervenants auprès des personnes dépendantes : à partir de quand un intervenant peut devenir maltraitemé ?
Du côté de la personne aidée et de son milieu de vie : quels sont les signes de la maltraitement ?
- **Les actions pour la bientraitance :**
Les bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
Le respect de la dignité des personnes par l'attention aux attentes, souhaits, habitudes de vie et capacités
- **Les liens de bonnes pratiques des aides à domicile :**
Se faire respecter pour respecter la personne fragilisée et rentrer en relation positive dans les situations à risque de maltraitement : agressivité, démence...
Favoriser le bien-être et le confort de vie des personnes aidées
- **Conclusions :**
Comment redonner de la dignité de vie aux personnes aidées les plus fragiles
Comment construire des outils pratiques et transférables aux actions

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et échanges à partir de grilles pour l'observation et pour l'action
- Construction d'outils pour les services d'aide à domicile
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- **René Raguénès,**
consultant/formateur, près de 30 ans d'expériences en actions sociales et en aide à domicile

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Personnes âgées
Personnes en situation
de handicap

La place des aidants naturels dans les services d'aide à domicile

Nouveau

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

17 mars 2015
1er décembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Acquérir des bases pour un bilan de chaque service sur la collaboration avec les aidants
- Etre en capacité d'élaborer des pistes d'actions

Contenu

- L'histoire de l'aide aux aidants
- Les bases juridiques et techniques concernant les aidants : les textes de loi, les recommandations de bonnes pratiques, les aides aux aidants institutionnalisées
- Le démarrage des prestations : comment associer les aidants ?
- La collaboration avec les aidants sur le long terme : quelle place pour les aidants dans les plans d'aide ?
- La prise en compte de l'épuisement des aidants proches et les moyens de répit
- L'évitement des placements subis en institution grâce à des collaborations réussies
- Les difficultés avec les proches aidants : le rôle de l'encadrement dans les arbitrages

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- René Raguènes,
consultant/formateur, près de 30 ans d'expériences en actions sociales et en aide à domicile

Personnes âgées
Personnes en situation
de handicap

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Nouveau

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

1 jour

Date

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
13 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Etre en capacité de mettre en œuvre toutes les actions facilitant le maintien de l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées (améliorations de l'environnement de la personne âgée, la stimulation de ses capacités physiques et intellectuelles, l'accompagnement et l'élaboration des projets de la personne âgée)

Contenu

- La santé émotionnelle de la personne âgée : agir sur le maintien des liens sociaux, faciliter les déplacements, construire des projets utiles à la stimulation des capacités de la personne âgée suivant son état de santé et sa volonté
- La santé physique de la personne âgée : veiller à une alimentation saine en tenant compte des habitudes et désirs de la personne âgée, proposer une activité physique adaptée aux capacités de la personne âgée
- Les soins, en lien avec les professionnels de santé, s'assurer du suivi des traitements prescrits, identifier les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne de la personne âgée en référant aux professionnels compétents
- Répertoire des partenaires utiles au maintien à domicile des personnes âgées, favoriser un accompagnement coordonné

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et exemples pratiques
- Apports sur les méthodes de communication et de connaissances des besoins des personnes âgées
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Christian Loison,
*consultant/formateur spécialisé dans l'action sociale et médico-sociale.
Ancien directeur d'une structure de maintien à domicile de 600 salariés.*

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 215 €
5 000 à 20 000 hab. : 320 €
> 20 000 hab. : 395 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Personnes âgées
Personnes en situation
de handicap

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
16-17 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Mieux comprendre pour mieux accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants

Objectifs

- Comprendre les signes et les symptômes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Développer des attitudes adaptées dans l'accompagnement des personnes malades
- Comprendre et répondre aux troubles du comportement comme la déambulation, l'opposition, la répétition, l'agressivité
- Continuer à être en relation avec les personnes malades
- Nouer avec les familles une relation de confiance et de complémentarité

Contenu

- La personne âgée : vieillissement normal et pathologique
- Apparition et évolution de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Les différents symptômes et leur évolution
- La répercussion des troubles cognitifs sur la vie au quotidien de la personne malade aux différents stades de sa pathologie
- Les troubles psycho-comportementaux : comment les comprendre ?
- Adapter nos attitudes aux difficultés de la personne malade, en mobilisant ses capacités restantes
- Retentissement des troubles de la mémoire sur le contenu du discours : les effets de la désorientation
- Développer des outils de communication et maintenir du lien
- Proposer des supports pour médiatiser la relation
- Comprendre la souffrance familiale et les difficultés à accompagner un proche
- Comment créer une relation de confiance et de complémentarité entre la famille et l'intervenant professionnel en respectant les places de chacun
- La nécessité du travail en équipe et l'importance de la régulation des pratiques quotidiennes

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances très concrets étayés de nombreux exemples
- Echanges et analyses de cas concrets et mises en situation
- Etude de documents audiovisuels
- Réflexion autour de projets pour une prise en charge spécialisée
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Formateur, psychologue France Alzheimer

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Personnes âgées
Personnes en situation
de handicap

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Date

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
17-18 mars 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Monter et faire vivre un projet à vocation intergénérationnelle

Nouveau

Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'intergénération
- Définir les problématiques qui se cachent derrière cette appellation généraliste
- Apprendre à monter un projet intergénérationnel et le rendre réalisable

Contenu

- Le contexte et les enjeux de l'intergénération

Enjeux : réflexions sur ce qu'induisent les espace urbains modernes, les évolutions de la ruralité, l'individualisme, la longévité accrue, le cloisonnement des temps, des espaces

Les fonctions humaines et sociales concernées : notre humanité, la transmission, l'ouverture culturelle, l'apprentissage, etc.

Contexte : l'incidence des modèles culturels périlleux, de la prise en charge de la dépendance

- De quoi parle-t-on ? Peut-on simplement parler de "vivre ensemble" sans aborder les questions de modes de vie, temporalités, localisations, etc. ?
- Comment monter un projet intergénérationnel et le rendre réalisable ?

Repérer les éventuelles demandes au-delà des besoins

Les types de domaines (habitat, loisirs, dépendance, éducation, culture) et territoires ou institutions concernés (établissement,

immeuble, cité, quartier, ville...)

Croiser les demandes des parties prenantes pour aboutir à un projet partagé

Quelles conditions pour dépasser des rencontres et aller vers des échanges ?

Etude de cas

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et exemples pratiques
- Echanges de pratiques entre stagiaires
- Etude de présentations et de projets, lecture d'articles ou fiches décrivant des expérimentations, écoute de témoignages audio
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Pascal Loviconi,

cabinet Compétence Bénévolat, spécialisé en développement social local (associations et de collectivités locales), DESS d'ingénierie sociale.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

FORMATIONS « Management – Ressources humaines »

Réglementation et statut du personnel en CCAS/CIAS	p. 77
Atelier sur l'entretien annuel d'évaluation : construire un outil adapté	p. 78
NOUVEAU Cadre du secteur social : les outils pour manager son équipe avec efficacité	p. 79
NOUVEAU Cadre du secteur social : les outils pour manager les comportements difficiles	p. 80
NOUVEAU Cadre du secteur social : réaliser le diagnostic de son organisation (CCAS/CIAS ou service) ..	p. 81
Cadre du secteur social : savoir conduire le changement	p. 82
NOUVEAU Prévention des risques psycho-sociaux : du diagnostic au plan d'action	p. 83
Prévention et gestion des conflits	p. 84
Prévention et gestion du stress	p. 85
Groupe d'échanges et d'analyses des pratiques professionnelles	p. 86

Réglementation et statut du personnel en CCAS/CIAS



Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
20-21 janvier 2015
15-16 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire du statut du personnel en CCAS
- Maîtriser le déroulement de carrière
- Focus sur le statut du directeur du CCAS

Contenu

- Les fondamentaux du statut et de la carrière des agents territoriaux au sein du CCAS :

Le principe du recrutement par voie de concours et ses dérogations (contractuel, vacataire, apprenti...)

La gestion de carrière des agents (mobilité, avancement, changement de filières, etc.)

La rémunération des fonctionnaires territoriaux : les principaux éléments de rémunération, la grille indiciaire, le régime indemnitaire, les principales indemnités et primes

Le cumul d'activité (emploi public / privé – retraite / emploi public)

La mutualisation des agents Ville/CCAS (mise en œuvre d'une convention)

- Les droits et obligations des fonctionnaires :

Les droits et obligations des fonctionnaires

La protection des agents et responsabilité (secret professionnel, risque pénal...)

La santé au travail (congés maladie, reclassement...)

- L'organisation du temps de travail :

Clarification de notions du temps de travail (temps non complet, temps partiel, heures supplémentaires, le principe de crédit/débit)

La réglementation du travail de nuit, dimanche et jours fériés

- L'emploi de direction :

*Statut du directeur/responsable
Emploi fonctionnel*

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exemples et cas pratiques
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Francis Prior,
cabinet OCP, consultant/formateur, ancien cadre de collectivité territoriale

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

*Uniquement pour les formations Inter et dans la limite des stocks disponibles

Atelier sur l'entretien annuel d'évaluation : construire un outil adapté

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

15-16 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Améliorer sa gestion des ressources humaines et son management
- Créer son propre outil d'évaluation et savoir le faire évoluer
- Savoir identifier les conditions de succès et les postures managériales à adopter en amont, pendant et après l'entretien d'évaluation
- Etre en capacité d'analyser et traiter des situations concrètes pouvant être rencontrées

Contenu

- **La place de l'évaluation dans les pratiques de management :**
Echanges et analyses des différentes pratiques de management et évaluation annuelle
Prise de conscience soit de valider, soit de faire progresser
- **Les outils d'évaluation :**
Les outils de mesure existants
Indicateurs
Tableau de bord
Les procédures d'évaluation
- **L'élaboration d'outils/supports personnalisés d'évaluation et de développement :**
Identifier la culture de sa collectivité et son environnement
Identifier son propre fonctionnement
Préparer son support de façon optimale
- **Réintroduire ou introduire cette nouvelle procédure dans mes pratiques managériales :**
Communication du support
Déroulement de l'évaluation (de la préparation à la prise en compte dans le cadre de la gestion des RH)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Cas pratiques
- Présentation d'outils
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- **Eliane Beuret,**
consultante-coach certifiée spécialiste en management, relations humaines et fonctionnement des groupes et des organisations. Expérience de 7 ans en tant que responsable d'un CCAS et de 5 ans en tant que directrice générale d'un institut de formation et de recherche.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Cadre du secteur social : les outils pour manager son équipe avec efficacité

Nouveau

Apprendre à : Diagnostiquer son style de management
Mobiliser et motiver les membres de son équipe
Responsabiliser ses collaborateurs et déléguer des missions
Conduire l'entretien d'évaluation
Maîtriser les techniques de communication et les savoir-être managériaux

Objectifs

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
11-12 mars 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Contenu

• Les styles de management

Autodiagnostic des quatre styles de management : directif, explicatif, déléguatif, participatif

Connaître son rôle, ses missions et ses objectifs

Adapter son style de management en fonction des situations

Cartographie du management

Management par les compétences

• Etre en phase avec son équipeur

Diriger :

- Se positionner clairement dans la hiérarchie
- Les rôles et positions de chacun
- Le règlement et les règles

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Proposition d'outils et mise en situation
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Motiver :

- Les orientations et les objectifs généraux et de services
- Utiliser les signes de reconnaissance
- Développer une posture de gagnant/gagnant
- Poser le cadre
- Développer une relation contractuelle

Responsabiliser : la délégation

Evaluer

- Maîtriser les phases de l'entretien d'évaluation
- Fixer des objectifs
- Evaluer les résultats individuels sur des critères objectifs

• Techniques de communication : mener un entretien

Intervenant

• Eliane Beuret,

consultante-coach certifiée spécialiste en management, relations humaines et fonctionnement des groupes et des organisations. Expérience de 7 ans en tant que responsable d'un CCAS et de 5 ans en tant que directrice générale d'un institut de formation et de recherche.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Cadre du secteur social : les outils pour manager les comportements difficiles

Nouveau

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

3-4 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Aborder de manière adéquate les comportements des collaborateurs posant problème
- Identifier la nature de la difficulté liée au collaborateur ou au contexte
- Gérer ses propres réactions pour mieux gérer la relation
- Adapter ses modes de management et de communication

Contenu

- Adopter un nouveau regard sur les personnalités dites «difficiles»
Éviter les catégorisations et stigmatisations
Diagnostiquer les origines de la difficulté
Identifier les différents niveaux de lecture de la difficulté
Ce qui relève de la personne ou de son contexte
Aborder la dimension relationnelle de la difficulté
Clarifier son rôle de manager dans ces situations
- Gérer sa difficulté personnelle à interagir avec la personnalité dite «difficile» :
Comprendre ce qui se passe pour soi face à un interlocuteur vécu comme difficile
Gérer ses émotions face à son interlocuteur
Faire face aux différents types de comportements déviants : soumission, dépendance relationnelle, rigidité, manipulation, etc.
Évaluer son seuil de tolérance par rapport à la «non-conformité» de la personne
- Développer son aisance face aux comportements difficiles
Agir sur les éléments qui interviennent dans l'interaction avec le collaborateur
Adopter une attitude d'ouverture et de compréhension
Redéfinir les règles du jeu du groupe concerné et impliquer l'équipe concernée
Doser l'intervention sur l'organisation ou vis-à-vis du collaborateur

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports méthodologiques et d'exercices pratiques
- Proposition d'outils et mise en situation
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Eliane Beuret,
consultante-coach certifiée spécialiste en management, relations humaines et fonctionnement des groupes et des organisations. Expérience de 7 ans en tant que responsable d'un CCAS et de 5 ans en tant que directrice générale d'un institut de formation et de recherche.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Cadre du secteur social : réaliser le diagnostic de son organisation (CCAS/CIAS ou service)

Nouveau

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
14-15 septembre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Comprendre son organisation et ses équipes
- Etre en mesure de diagnostiquer les dysfonctionnements structurels ou dynamiques et intervenir
- Pouvoir réaliser concrètement le diagnostic de l'organisation choisie (CCAS, service, équipe...)
- Savoir activer un plan d'action pour atteindre les objectifs et résoudre les problèmes (absentéisme, réunion inefficace, qualité de service peu satisfaisante, turn-over...)
- Pouvoir préparer l'équipe et la structure dans leurs processus de changement et de réorganisation

Contenu

- Les clés de l'organisation et du fonctionnement des groupes

L'environnement : l'élément stratégique et les orientations

L'autorité du groupe :

- Les différentes formes de leaderships et leurs moyens d'exercice
- La structure organisationnelle, les règles, les objectifs, la culture
- Les membres du groupe : état de la cohésion du groupe, diagnostic de la dynamique et de dysfonctionnement

Le travail du groupe - étudier l'activité du groupe : incidence des processus externe et interne sur l'activité

- Elaboration du diagnostic d'une organisation ou d'une équipe pour résoudre les problèmes
- Elaboration d'un plan d'actions

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Outils applicatifs : réalisation du diagnostic de sa propre organisation et préparation du plan d'intervention
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Eliane Beuret,
consultante-coach certifiée spécialiste en management, relations humaines et fonctionnement des groupes et des organisations. Expérience de 7 ans en tant que responsable d'un CCAS et de 5 ans en tant que directrice générale d'un institut de formation et de recherche.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Cadre du secteur social : savoir conduire le changement

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
8-9 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Découvrir les différentes étapes du changement (modèle de la roue du changement de HUDSON)
- Apprendre à repérer les étapes et son cycle du changement
- Accompagner pour un franchissement positif de l'étape
- Gérer ses émotions pour faire évoluer son comportement
- Développer des techniques essentielles au changement

Contenu

• Le modèle Hudson :

Le cycle de changement individuel

Comment repérer les phases ?

Les deux types de changement (changements du premier et du deuxième ordre)

Les différents systèmes de valeurs de l'individu

Comment accompagner pour franchir positivement chaque étape ?

Faire le deuil pour changer (processus de deuil – processus de séparation)

• Le rôle de l'accompagnateur du changement

Mettre en œuvre ses ressources personnelles de développement pour « trouver sa posture »

Quand l'énergie planifiée et l'énergie émergente se rencontrent et co-construisent

Cibler un positionnement responsable et responsabilisant

- Savoir dire « non » : s'opposer ou s'affirmer ?

- Lâcher prise : abandonner ou évoluer ?

- Maintenir un cap : se figer ou écouter ?

- Se centrer sur ce qui dépend de soi et s'ouvrir aux possibles

- Engager la co-construction dans ses relations aux autres

- Conduire un entretien pour entendre l'autre tout en le responsabilisant sur son positionnement

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Proposition d'outils et mise en situation
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

• Eliane Beuret,

consultante-coach certifiée spécialiste en management, relations humaines et fonctionnement des groupes et des organisations. Expérience de 7 ans en tant que responsable d'un CCAS et de 5 ans en tant que directrice générale d'un institut de formation et de recherche.

Prévention des risques psycho-sociaux : du diagnostic au plan d'action

Nouveau

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
22-23 juin 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Cerner les enjeux associés aux risques psycho-sociaux
- Savoir identifier les actions en prévention des risques psycho-sociaux (RPS)
- Mettre en place un plan d'action et en assurer son suivi
- Pouvoir inscrire la démarche dans la pratique managériale

Contenu

- Les risques psychosociaux : clarification du terme

Les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux

L'identification des prémices du harcèlement moral en collectivité

- Les enjeux autour de la démarche de prévention en matière de risques psycho-sociaux

La connaissance du cadre juridique et des obligations de résultat de l'employeur en matière de sécurité

Les enjeux humains, économiques, managériaux autour de la prévention des RPS

- Le dépistage des risques psycho-sociaux

La pluridisciplinarité de la démarche, complémentarité et coordination des acteurs, acteurs internes, acteurs externes

L'identification et l'analyse des indicateurs d'alerte

Les outils et l'identification de situations-problèmes

- La méthodologie de la démarche de prévention

Les prérequis à la mise en place d'un dispositif de prévention

Les différents niveaux de prévention et leurs moyens

L'élaboration du plan d'action

Son suivi et son évaluation

La mise à jour du document unique

Le management de la démarche de prévention

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Proposition d'outils
- Mise en situation : identifier dans son environnement les indicateurs et outils permettant un diagnostic et proposition d'un plan d'actions
- Echanges d'expériences
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Anne Fraboul, cabinet PRODUXI

consultante, spécialisée dans le secteur social et médicosocial, et dans les audits sociaux et organisationnels.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Prévention et gestion des conflits

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
12-13 octobre 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Comprendre les mécanismes qui induisent des conflits
- Créer un climat de confiance
- Prévenir les conflits en canalisant ses émotions et en améliorant sa communication
- Désamorcer une situation d'agressivité et de violence
- Apprendre à gérer le conflit
- Accompagner l'après-conflit

Contenu

- Repérer les conflits à partir du verbal et du non verbal :

Observer le comportement

Identifier :

- Les messages cachés
- Les transactions
- Les jeux psychologiques

- Gérer les conflits :

Désamorcer et traiter les jeux psychologiques

Mettre en place une posture de gagnant/gagnant : les positions de vie

Recourir à l'empathie et à l'écoute active

Faire une critique constructive avec la méthode DESC

Sortir du conflit avec la communication non violente

- Prévenir les conflits :

Etablir des relations saines et satisfaisantes

Repérer les besoins psychologiques dans le monde du travail

- De structure (cadre de référence, contrat)
- De communication claire
- De stimulation (signes de reconnaissance)
- De dynamique de gagnant/gagnant
- De sens

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Cas pratiques à partir de situations vécues par les stagiaires
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- Eliane Beuret,

consultante-coach certifiée spécialiste en management, relations humaines et fonctionnement des groupes et des organisations. Expérience de 7 ans en tant que responsable d'un CCAS et de 5 ans en tant que directrice générale d'un institut de formation et de recherche.

Prévention et gestion du stress

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Durée

2 jours

Dates

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)
16-17 avril 2015

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Connaître les mécanismes et les facteurs du stress
- Identifier ses causes personnelles de stress
- Développer sa propre stratégie pour gagner en sérénité

Contenu

- **Connaître les mécanismes du stress :**
*Le stress, c'est quoi ?
Causes et symptômes du stress
Identifier son profil de stressé*
- **Repérer et agir sur mes facteurs de stress :**
*Connaître mes messages contraignants
Agir sur mes représentations mentales et mes croyances limitantes
S'approprier les étapes du deuil pour mieux vivre les changements
Savoir dire « non »
Apprendre à me ressourcer et à recharger mes batteries*
- **Ma stratégie personnalisée anti-stress :**
Mon plan d'action anti-stress
- **Prévenir efficacement le stress :**
*Gérer son stress en satisfaisant ses besoins
Apprendre à mieux gérer son temps, ses priorités*

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Cas pratiques à partir de situations vécues par les stagiaires
- Evaluation par les participants et remise d'une attestation

Intervenant

- **Eliane Beuret,**
consultante-coach certifiée spécialiste en management, relations humaines et fonctionnement des groupes et des organisations. Expérience de 7 ans en tant que responsable d'un CCAS et de 5 ans en tant que directrice générale d'un institut de formation et de recherche.

Tarifs par strates de population

5 000 hab. < : 325 €
5 000 à 20 000 hab. : 495 €
> 20 000 hab. : 595 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

Management Ressources humaines

Groupe d'échange et d'analyse des pratiques professionnelles

Contact

01 70 61 22 64
01 53 19 85 55
jdupre@unccas.org
kheucke@unccas.org

Lieu

A Paris
(locaux de l'UNCCAS)

Dates

(horaires : 9 h 30 - 17 h 00)

Séances planifiées en
2015 : 13 janvier
3 février - 4 mars
15 avril - 19 mai
22 juin - 16 septembre
7 octobre - 4 novembre
9 décembre

Prérequis

Aucun prérequis
nécessaire.

Objectifs

- Vous souhaitez améliorer vos relations et/ou vos pratiques professionnelles vis à vis de votre équipe, de votre hiérarchie, des usagers, de vos partenaires, etc., participez à notre groupe d'échanges et d'analyse des pratiques professionnelles.

Contenu

- Réfléchir sur ses conduites professionnelles
- Prendre conscience de ses actions
- S'ouvrir à d'autres cadres de référence
- Elaborer des solutions aux problèmes
- S'exprimer dans un cadre sécurisant et bienveillant
- Analyser, comprendre et agir différemment dans la situation et trouver de nouvelles solutions
- Echanger des savoirs pratiques et recevoir des repères théoriques éclairants

Méthodes pédagogiques

- Echange, écoute, dialogue, analyse, solutions : le groupe d'échange et d'analyse des pratiques professionnelles est un lieu d'apprentissage du travail en équipe qui vous garantit un suivi et un accompagnement individuel et sur mesure, dans une logique de dynamique de groupe.

Intervenant

- Eliane Beuret,
consultante-coach certifiée spécialiste en management, relations humaines et fonctionnement des groupes et des organisations. Expérience de 7 ans en tant que responsable d'un CCAS et de 5 ans en tant que directrice générale d'un institut de formation et de recherche.

Durée

10 séances réparties sur 1 an :

- l'entrée dans le groupe peut s'effectuer à n'importe quel moment de l'année
- possibilité de quitter le groupe à tout moment

(Possibilité de s'engager sur moins de séances : contactez UNCCAS Formation)

Consultez la version en ligne de ce catalogue
à l'adresse

www.unccas.org/formation

The screenshot shows the UNCCAS Formation website interface. At the top, there is a navigation bar with links: ACCUEIL FORMATION, CALENDRIER, L'OFFRE FORMATION, INFOS PRATIQUES, CONTACT, and Le site de l'UNCCAS. Below the navigation bar, a green banner reads "UNCCAS FORMATION". The main content area is divided into two columns. The left column is titled "Rechercher une formation" and contains several filter sections: "Par public :" with checkboxes for "Formations pour les élus" and "Pour les professionnels de l'action sociale"; "Par lieu de formation :" with checkboxes for "Formations à Paris", "Formations en régions", and "Formations à distance (e-learning)"; "Par date :" with checkboxes for months from January to December 2014; and "Par thématique :" with checkboxes for "L'Élu qui agit", "L'Élu qui communique", and "L'Élu qui comprend". The right column features a section titled "Les prochaines formations" with a list of dates and topics, such as "24 octobre 2014 : Organisation et fonctionnement du CCASCIAS" and "24 octobre 2014 : Le cadre général et réglementaire des logements foyers". Below this is a section titled "Nouvelles formations UNCCAS dédiées aux élus" with a paragraph of text and a small image of a brochure. At the bottom of the right column, there is a green button labeled "Consulter le catalogue" and a section titled "Élu de l'action de sociale : Découvrez notre offre 'Votre parcours de formation'" with a sub-section for "Buletin d'inscription de cette offre particulière".

Et découvrez :

- Les dernières actualités
- Les démonstrations de l'offre de formation à distance
- Le calendrier national
- Le calendrier départemental

Contact

Juliette Dupré
jdupre@unccas.org
Tél : 01 70 61 22 64

Les formations décentralisées

Toutes nos formations figurant au catalogue (ou sur une thématique spécifique) peuvent être organisées en décentralisé, **en collaboration avec les Unions départementales de CCAS.**

UNCCAS Formation vous accompagne dans votre démarche :

- définition du programme de formation
- mise à disposition du formateur
- lancement d'une communication spécifique (préalablement définie avec l'Union départementale)
- gestion des inscriptions, conventions, convocations, facturation, attestations
- envoi de la documentation pédagogique

Conditions d'organisation :

- un nombre minimum de 8 stagiaires est requis
- la gestion logistique devra être assurée sur place (*mise à disposition d'une salle adaptée, fourniture du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation, organisation de la restauration, accueil du formateur, etc.*)

Pour connaître les formations décentralisées organisées tout au long de l'année :
consultez notre site internet : www.onccas.org/formation > Calendrier départemental

Les formations Intra

Contact : Juliette Dupré – jdupre@unccas.org - Tél : 01 70 61 22 64

Vous souhaitez former **plusieurs de vos élus** sur une formation figurant au catalogue ou sur une thématique particulière, UNCCAS Formation vous propose d'organiser la formation directement au sein de votre structure.

Toutes les formations figurant à notre catalogue peuvent être organisées en Intra.

Vous bénéficierez :

- **d'une prestation individualisée** : UNCCAS Formation analyse votre demande et vous propose un contenu « sur-mesure » adapté aux spécificités de votre structure
- **d'une tarification spécifique** à la journée (pour un groupe de 15 personnes maximum)
- **du choix de la date et du lieu de la formation**

Réponses à vos appels d'offres

Votre collectivité lance un marché sur un projet de formation Intra portant sur le champ de l'action sociale, adressez-nous vos appels d'offres : **l'équipe d'UNCCAS Formation est compétente pour y répondre.**



TARIFS

Pour les formations Inter ou en décentralisé Tarif par inscription. Tarif majoré de 50 % pour les non-adhérents UNCCAS

Collège	Formation 1 jour	Formation 2 jours	Formation 3 jours
- de 5 000 habitants	215 €	325 €	430 €
De 5 à 20 000 habitants	320 €	495 €	595 €
+ de 20 000 habitants	395 €	595 €	695 €

Pour l'offre préférentielle « Votre parcours de formation »* Tarif par inscription

Pour l'inscription à trois formations choisies dans notre catalogue, **une réduction de 25 %** est appliquée sur chacune des trois formations (tarifs en fonction de la durée de la formation et de la taille de commune)

Collège	Formation 1 jour	Formation 2 jours	Formation 3 jours
- de 5 000 habitants	215 € - 25 % : 161,25 €	325 € - 25 % : 243,75 €	430 € - 25 % : 322,50 €
De 5 à 20 000 habitants	320 € - 25 % : 240 €	495 € - 25 % : 371,25 €	595 € - 25 % : 446,25 €
+ de 20 000 habitants	395 € - 25 % : 296,25 €	595 € - 25 % : 446,25 €	695 € - 25 % : 521,25 €

Retrouvez le bulletin
d'inscription à la fin
du catalogue
et également sur
www.unccas.org/formation

Le prix comprend :

- l'animation de la formation
- les supports pédagogiques
- le(s) repas du midi et les pauses.

Pour les formations Intra

Le tarif Intra correspond à **un coût de journée pour un groupe de 15 stagiaires** à former d'une même structure. Nous vous proposons un tarif « sur-mesure » adapté à votre projet.

Renseignez-vous auprès de nos services.

Pour les formations à distance

- **« Professionnalisation des aides à domicile »**

Tarifs par inscription pour l'accès aux 15 modules – pour une durée de 5 mois :

Formules	Tarifs*
Tarif unitaire pour 1 inscription	140 €
Tarif unitaire à partir de 5 inscriptions	120 €
Tarif unitaire à partir de 10 inscriptions	100 €

Tarifs majorés de 15 € par inscription pour les non-adhérents

** Pour un accès illimité d'une durée de 5 mois.*

- **« La démarche qualité »**

Accès gratuit – sur demande : renseignez-vous auprès de nos services.

Retrouvez le bulletin
d'inscription à la fin
du catalogue
et également sur
www.unccas.org/formation

* Offre réservée aux adhérents UNCCAS

NOS CONDITIONS GENERALES

Inscriptions

Toute inscription doit être formalisée par un bulletin d'inscription dûment complété et signé par l'intéressé(e) et la collectivité. Ce bulletin d'inscription est disponible sur notre catalogue, sur notre site internet ou sur demande, et doit être adressé à UNCCAS Formation par courrier, par fax ou par mail.

Vous recevez en retour, par courrier, une convocation de participation à la formation, précisant le lieu, la(les) date(s) et les horaires de la formation, accompagnée de votre convention de formation en double exemplaire (un exemplaire devant nous être retourné dûment signé).

NB : la réception de votre bulletin d'inscription valant confirmation de votre inscription.

Tarifs

Les montants des frais d'inscription sont mentionnés en euros sur chaque programme de formation et les tarifs indiqués s'entendent en nets (non assujettis à la TVA). Les tarifs comprennent la participation à la formation, les frais de repas du midi et la documentation pédagogique. Toute participation à une formation (même partiellement) donnera lieu au paiement de la totalité des frais d'inscription correspondant à ladite formation.

Annulation

En Inter (formations catalogue réalisées dans les locaux de l'UNCCAS ou en décentralisé, dans les locaux mis à disposition par les Unions départementales des CCAS) :

Par le stagiaire

Les personnes inscrites à une session de formation doivent impérativement se présenter le jour de la formation ou faire part de leur désistement au moins 7 jours calendaires avant la(les) date(s) de la formation. Tout désistement intervenu moins de 7 jours calendaires avant, ainsi que la non présence le jour de la formation, donnera lieu (sauf cas de force majeure) à facturation, auprès du CCAS, de la totalité de la somme due (le bulletin d'inscription faisant foi). A noter qu'en cas d'annulation dans les 7 jours calendaires qui précèdent la formation, l'intéressé pourra se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier, mail ou fax).

Par l'UNCCAS

En raison d'un nombre insuffisant d'inscrits, l'UNCCAS se réserve le droit d'annuler la formation 7 jours calendaires avant la date de la session, sans aucun remboursement de frais. L'UNCCAS s'engage à prévenir chaque participant inscrit par mail, fax ou courrier.

En Intra (formations sur-mesure réalisées dans les locaux du commanditaire) : Toute formation Intra annulée par le commanditaire moins de 7 jours calendaires avant la formation entraînera un paiement de la moitié de la somme due, au titre des frais pédagogiques engagés par l'UNCCAS.

Règlement

Pour les formations en présentiel (Inter, Intra, décentralisée)

Le règlement doit intervenir dès réception de la facture, qui est adressée par courrier, en trois exemplaires, à l'issue de la formation.

Pour la formation à distance

La facture est adressée dès l'ouverture des droits d'accès aux modules de formation et doit être réglée dans un délai maximum d'un mois après l'ouverture des droits.

Inscriptions

A l'issue de la formation, UNCCAS Formation adresse, avec la facture, une attestation de fin de stage à chaque participant.

Pour la formation à distance, UNCCAS Formation adresse aux stagiaires une attestation de formation accompagnée du résultat de l'évaluation finale.

NOTRE EQUIPE

Pour tout renseignement,
l'équipe du pôle formation
se tient à votre disposition.

Coordonnées :

UNCCAS
Villa Souchet
105 avenue Gambetta
BP 3
75960 Paris cedex 20
Tél : 01 53 19 85 50
Fax : 01 53 19 85 51



Christophe Piteux,
délégué général adjoint en charge
des services aux adhérents
Tél : 01 70 61 22 61 - cpiteux@unccas.org



Juliette Dupré,
responsable formation
Tél : 01 70 61 22 64 - jdupre@unccas.org



Kerstin Heucke,
assistante formation
Tél : 01 53 19 85 55 - kheucke@unccas.org

Bulletin d'inscription

Formation :

Date(s) :

(horaires : 9 h 30 – 17 h 00)

Nom/Prénom :

Fonction :

Tél direct : Fax :

E-mail :

Structure (CCAS, mairie, etc.) :

Adresse de l'organisme :

Code Postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Code Postal : Ville :

Merci d'entourer la case correspondant à votre commune et à la durée de la formation (Paiement à réception de facture)

Possibilité d'annulation : jusqu'à 7 jours calendaires avant le début de chaque session (bulletin d'inscription faisant foi). A partir de cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier ou fax).

Tarifs (repas du midi inclus) :

Collèges	Moins de 5 000 hab.	5 000 à 20 000 hab.	Plus de 20 000 hab.
Formation 1 jour	215 €	320 €	395 €
Formation 2 jours	325 €	495 €	595 €
Formation 3 jours	430 €	595 €	695 €

Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents

RIP	Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
CCP Lille	20 041	01 005	0026591Y026	59
Siret 783 852 791 00061 - Code APE 9499 Z - Code TVA FR92 783 852 791 00053				
IBAN : FR35 2004 1010 0500 2659 1Y02 659 - BIC : PSSTFRPLIL				
UNCCAS – Villa Souchet – 105, av. Gambetta – 75960 PARIS Cedex 20 - Tél: 01 53 19 85 50 – Fax: 01 53 19 85 51				

Nos formations sont exonérées de TVA (art.261 du CGI) – Numéro d'enregistrement 11.75.4441.075 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : UNCCAS - Villa Souchet - 105 avenue Gambetta - BP 3 - 75960 PARIS CEDEX 20

« La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation de nos conditions générales disponibles dans notre catalogue et sur notre site internet www.unccas.org/formation »

A, le
(cachet et signature)

Ce bulletin est à retourner dûment complété et signé à UNCCAS Formation :

UNCCAS - Villa Souchet - 105, avenue Gambetta - BP 3
75960 Paris cedex 20

Fax: 01 53 19 85 51

Bulletin d'inscription

Offre préférentielle « votre parcours de formation »

Nom/Prénom :

Structure (CCAS, mairie, etc.) :

Fonction :

Adresse de l'organisme :

Tél direct : Fax :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Adresse de facturation (si différente) :

Code Postal : Ville :

Merci d'indiquer les 3 formations que vous avez choisies dans notre catalogue

Formations	Intitulé de la formation et date(s)	Tarifs* <small>(repas du midi inclus)</small>	Tarifs avec remise 25 %
Formation 1 € €
Formation 2 € €
Formation 3 € €

*Tarifs (repas du midi inclus) en fonction de la durée de la formation et de la taille de votre commune. Cf grille indiquée à la page du programme. Le tarif est majoré de 50 % pour les non-adhérents. Paiement à réception de facture

Possibilité d'annulation : jusqu'à 7 jours calendaires avant le début de chaque session (bulletin d'inscription faisant foi). A partir de cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier ou fax).

« La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation de nos conditions générales disponibles dans notre catalogue et sur notre site internet www.unccas.org/formation »

A, le
(cachet et signature)

RIP	Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
CCP Lille	20 041	01 005	0026591Y026	59
Siret 783 852 791 00061 - Code APE 9499 Z - Code TVA FR92 783 852 791 00053				
IBAN : FR35 2004 1010 0500 2659 1Y02 659 - BIC : PSSTFRPPLIL				
UNCCAS – Villa Souchet – 105, av.Gambetta – 75960 PARIS Cedex 20 - Tél: 01 53 19 85 50 – Fax: 01 53 19 85 51				

Nos formations sont exonérées de TVA (art.261 du CGI) – Numéro d'enregistrement I 175.44410.75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : UNCCAS - Villa Souchet - 105 avenue Gambetta - BP 3 - 75960 PARIS CEDEX 20

**Ce bulletin est à retourner dûment
complété et signé à UNCCAS Formation :**

UNCCAS - Villa Souchet - 105, avenue Gambetta - BP 3
75960 Paris cedex 20

Fax: 01 53 19 85 51



Villa Souchet - 105 avenue Gambetta
BP 3 - 75960 Paris cedex 20

Tél. 01 53 19 85 50 - Fax 01 53 19 85 51

N° d'enregistrement 11.75.44410.75
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

www.unccas.org

